

ÉTAT DES LIEUX

2018



Rapport d'évaluation des besoins,
portrait de la participation des femmes
dans les instances démocratiques de
Montréal et pistes d'action



MTElles

Automne
2018

Le présent rapport d'évaluation des besoins et portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques montréalaises, a été réalisé par Relais-femmes, dans le cadre de « MTElles : Pratiques participatives pour l'égalité », projet développé en partenariat avec Concertation Montréal (CMTL) et la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ).

Le projet compte également sur la précieuse collaboration de trois partenaires siégeant sur le comité directeur élargi : le Conseil des Montréalaises (CM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et le bureau de la présidence du conseil de la Ville de Montréal, ainsi que plusieurs partenaires siégeant sur le comité consultatif : la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), la Table régionale des centres de femmes Montréal-Laval (TRCFML), Anne Latendresse, professeure au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Linda Lajeunesse, du Service du greffe de la Ville de Montréal.

Ce projet bénéficie du soutien financier de Condition féminine Canada.

Réalisation du présent rapport

Relais-femmes

Partenaires de réalisation

Concertation Montréal

Coalition montréalaise des Tables de quartier

Comité de coordination (chargées de projet)

Rosalie Montplaisir, Relais-femmes

Marie-Eve Labrecque, Coalition montréalaise des Tables de quartier

Rosa Pires, Concertation Montréal

Kathryn Travers, Concertation Montréal

Révision et mise en page

Mariel Assante, responsable administrative, Relais-femmes

Justine Biard, secrétaire de direction, Concertation Montréal

Ariane O'Connor, conception graphique, Concertation Montréal

Relais-femmes, en collaboration avec CMTL et CMTQ

4^{ème} trimestre 2018

ISBN : 978-2-922561-44-9

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les citoyennes, élu.e.s, fonctionnaires, coordinations, directions et agent.e.s des Tables de quartier, intervenantes des groupes de femmes et autres réseaux partenaires qui ont contribué à la réflexion sur la participation des femmes à la vie démocratique montréalaise.

Nous tenons aussi à remercier le précieux soutien de certain.e.s membres des équipes des organismes codemandeurs : Josiane Maheu, Anne St-Cerny, Laetitia Laronze et Jessica Côté.

Enfin, soulignons l'apport de Lise Gervais, co-coordonnatrice au développement et à la liaison à Relais-femmes, Josiane Maheu, coordonnatrice de projets à Relais-femmes, Marie-Claire Dumas, directrice générale de Concertation Montréal et Yves Bellavance, coordonnateur de la Coalition montréalaise des Tables de quartier.

Table des matières

INTRODUCTION	5
L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : STATISTIQUES, PARTICIPATION CITOYENNE ET POLITIQUES	9
Portrait sociodémographique de l'agglomération	9
Participation citoyenne	11
Politiques municipales, provinciales et fédérales pertinentes.....	15
CE QUE LA LITTÉRATURE NOUS APPREND	23
Concepts clés	23
MÉTHODOLOGIE	31
Description.....	31
En ce qui a trait aux observations	32
En ce qui a trait aux entretiens	34
Limites.....	36
CE QUI RESSORT DES OBSERVATIONS	37
Lieux municipaux et paramunicipaux observés	37
Lieux d'échanges citoyens organisés par les Tables de quartier membres de la Coalition montréalaise des Tables de quartier....	43
Conditions facilitantes observées dans les lieux municipaux et paramunicipaux	46
Conditions facilitantes observées dans les lieux relatifs aux Tables de quartier.....	48
Enjeux qui incitent les femmes et les hommes à prendre la parole	50
Observations des interactions	53
CE QUI RESSORT DES ENTRETIENS	55
Parcours d'implication	55
Enjeux qui mobilisent les femmes.....	57
Obstacles à la participation citoyenne des femmes	58
Pistes d'actions	63
RETOUR RÉFLEXIF	69
À RETENIR - OBSERVATIONS	77
À RETENIR - ENTRETIENS	81
CONCLUSION	87
BIBLIOGRAPHIE	89
ANNEXE 1 - OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	I
ANNEXE 2 - LISTE DES LIEUX OBSERVÉS	XI

Introduction

PARTENAIRES DU PROJET

Les porteurs du projet «MTElles : Pratiques participatives pour l'égalité» ont des expertises respectives riches et complémentaires à sa réalisation.

Concertation Montréal (CMTL) a pour mission de développer la région par la concertation. Pour ce faire, CMTL regroupe les leaders socioéconomiques et les élu.e.s municipaux de l'île de Montréal afin d'initier et de soutenir des initiatives régionales innovantes et structurantes. L'organisation est reconnue par l'agglomération de Montréal comme son interlocuteur privilégié en matière de concertation intersectorielle et de développement régional. Elle est financée par l'agglomération de Montréal grâce au Fonds de développement des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Concertation Montréal regroupe plus de 120 organismes régionaux et élu.e.s membres et plus de 300 partenaires. L'organisation intervient dans des domaines tels que le développement durable, l'éducation, les sciences et la technologie, l'enfance, la jeunesse, la gouvernance, la diversité et la parité et les saines habitudes de vie.

La **Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ)** regroupe 30 tables locales de concertation en développement social (les Tables de quartier) situées sur le territoire de l'île de Montréal. À partir des préoccupations vécues dans les quartiers, la CMTQ intervient à l'échelle montréalaise sur plusieurs enjeux visant l'amélioration de la qualité de vie de la population. Au fil des ans, la CMTQ est intervenue sur plusieurs enjeux importants, toujours avec l'objectif de développer un Montréal plus juste et plus inclusif en insistant sur le quartier comme lieu d'appartenance, de socialisation et d'entraide. Et en se préoccupant toujours de promouvoir la participation citoyenne. La CMTQ est partenaire de la Ville de Montréal, de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et de Centraide du Grand Montréal dans un programme soutenant le travail de concertation des Tables de quartier afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

Relais-femmes est un organisme féministe de liaison et de mobilisation des connaissances. Il exerce des activités de recherche, de formation et d'accompagnement destinées à ses membres, mais aussi aux autres organisations de femmes, aux groupes communautaires et à diverses collectivités. Issu du mouvement des femmes et créé par les grandes organisations de femmes, il est un outil qui permet de faire le pont entre ces groupes et les chercheuses universitaires, de créer des partenariats pour le transfert des savoirs, d'approfondir leurs connaissances et d'offrir des services de formation et d'accompagnement dans une perspective féministe. Plus de 90 groupes de femmes locaux, régionaux et nationaux sont membres de Relais-femmes, ainsi qu'une vingtaine de membres individuelles. Relais-femmes participe activement au repérage des enjeux qui concernent les conditions de vie des femmes dans toute leur diversité.

LE PROJET MTElLES

Hypothèses préalables

Malgré l'existence de plusieurs mécanismes de participation et de consultation citoyenne sur l'île de Montréal (à l'échelle des villes, des arrondissements et des quartiers), les femmes sont moins actives et/ou peu présentes dans les instances de vie démocratiques. Même lorsqu'elles sont présentes, l'espace de parole qui devrait être le leur ne leur revient souvent pas. Pourtant, elles sont particulièrement touchées par les décisions ayant un impact sur leurs conditions de vie : le logement, les mesures de conciliation travail-famille, la sécurité, le transport, la santé, l'éducation, etc.

Deux objectifs principaux

- 1) Cerner et comprendre les **obstacles systémiques**¹ freinant la participation des femmes au développement de leur communauté.
- 2) Mettre en place des **pratiques innovantes et inclusives** de démocratie participative afin d'éliminer les obstacles à la participation des femmes.

¹ Les obstacles systémiques sont des barrières physiques, logistiques ou symboliques qui rendent plus difficile la participation des femmes à la vie démocratique. Ces obstacles s'inscrivent dans la continuité des effets des systèmes de domination (patriarcat, capitalisme...) et leurs multiples oppressions associées (sexisme, racisme, capacitisme...).

Déroulement du projet

L'étape 1 du projet a débuté en juin 2017. Il s'agissait d'effectuer une collecte de données (incluant une revue de littérature, une analyse des politiques existantes, des entretiens avec des résidentes de Montréal, des actrices et acteurs clés des milieux municipaux, paramunicipaux, des Tables de quartier et des groupes de femmes, ainsi que des observations de lieux de participation et de consultation citoyenne), autour du thème de la participation des femmes aux instances démocratiques de Montréal. Le présent rapport d'évaluation des besoins s'inscrit dans cette étape et marque sa conclusion.

L'étape 2 du projet consiste en l'identification de solutions systémiques, suivie de la planification et l'élaboration du plan d'action qui guide la mise en place de projets d'expérimentation. Un forum d'échange, réunissant les parties prenantes issues de différents milieux (municipal, paramunicipal, Tables de quartier et groupes de femmes), aura été central à la réalisation de cette étape, puisque, jumelé au rapport d'évaluation des besoins, il oriente l'élaboration du plan d'action.

L'étape 3 du projet est la réalisation du plan d'action. Au cours de cette étape, les codemandeurs et les partenaires expérimenteront, tant dans les instances municipales et para-municipales que dans les Tables de quartier, de bonnes pratiques favorisant une plus grande participation des femmes de tous les horizons, évalueront leur portée et les impacts, et proposeront conséquemment des changements systémiques dans les façons de faire des milieux institutionnels et des Tables.

L'étape 4 du projet, prenant fin en juin 2020, est l'évaluation et la diffusion des résultats. Ayant fait l'objet d'une évaluation positive, les pratiques innovantes et inclusives identifiées à travers les projets d'expérimentation seront recensées dans un guide des bonnes pratiques, déployé à l'échelle du Canada.

Au terme du projet

La région de Montréal se sera dotée d'un portrait de la participation citoyenne des femmes à la vie démocratique, au sein des instances municipales, paramunicipales et des Tables de quartier.

Les parties prenantes du projet auront identifié des solutions efficaces et intégré des pratiques innovantes et inclusives afin d'éliminer les obstacles systémiques qui contribuent à la sous-représentation des femmes dans la vie démocratique de la région de Montréal.

D'autres réseaux montréalais, québécois et canadiens auront tiré profit de l'expérience menée à Montréal et auront aussi modifié leurs pratiques.

L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS (ACS +)

L'ACS+ a guidé l'ensemble de la collecte et du traitement des données dans le cadre du projet MTElles. Cet angle d'analyse sert à évaluer les effets des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers groupes de personnes, selon les caractéristiques auxquelles elles s'identifient (le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnoculturelle, la religion, la classe sociale, l'identité autochtone, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle), qui sont synonymes de réalités spécifiques (CFC, 2017b). Le concept d'intersectionnalité, qui influence notre définition de l'ACS+, explore comment l'identité des femmes, leur positionnement social et leurs expériences de l'inégalité sont marqués par les multiples systèmes d'oppressions qui se chevauchent (Harper et Kurtzman, 2014).

L'agglomération de Montréal: Statistiques, participation citoyenne et politiques

Puisque le projet MTElles s'étend sur le territoire de l'agglomération de Montréal (16 municipalités), il sera tout d'abord question de faire un portrait sociodémographique de ses résident.e.s, un portrait historique de la participation citoyenne, notamment de la participation citoyenne des femmes, ainsi qu'un portrait des politiques municipales, provinciales et fédérales exerçant une influence sur la participation des femmes.

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

Ces statistiques servent de contextualisation au projet. Elles permettent de répondre aux questions : est-ce que les femmes, dans toutes leurs diversités (âge, origines, niveau de revenu, niveau d'éducation, vivant avec des troubles de santé mentale ou handicaps), participent à la vie démocratique à la hauteur de leur représentation dans l'agglomération ?

Population de l'agglomération en 2016 : **1942044 personnes**
51,4 % femmes | **48,6 % hommes** (Ville de Montréal, 2017)

En 2016, les personnes âgées de 15 à 24 ans comptent pour **12 %** du total. Quant aux 305 695 jeunes adultes qui sont recensés dans le groupe de 25 à 34 ans, leur proportion correspond à **16 %** de la population. Avec une part de **40 %**, les personnes âgées de 35 à 64 ans sont au nombre de 770 660, tandis que l'on compte 224 860 personnes au sein de la cohorte des 65 à 79 ans (**12 %**). La part restante de **5 %** appartient aux 80 ans et plus.

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge où le taux de maternité est le plus élevé, représentent **15,7 %** de la population féminine de l'agglomération en 2011. (CSF, 2015)

Les femmes forment **59,4 %** de la population de 65 ans et plus. (CSF, 2015)
En 2016, il y a 485 285 familles sur le territoire de l'agglomération de Montréal, dont 99 700 familles (**20,5 %**) sont monoparentales. Le parent est de sexe féminin dans **81 %** des cas. (Ville de Montréal, 2018)

En 2011, **57,7 %** sont bilingues (♀ 54,8 % | ♂ 60,7 %) **28 %** de la population de l'agglomération est unilingue francophone (♀ 30,5 % | ♂ 25,3 %), **11,8 %** sont unilingue anglophone (♀ 11,7 % | ♂ 11,8 %) et **2,6 %** sont allophones (♀ 3,1 % | ♂ 2,1 %). (Ville de Montréal, 2014).

34 % de la population est issue de l'immigration. (Ville de Montréal, 2018)

33 % de la population s'identifie aux « minorités visibles »². (Ville de Montréal, 2018)

87 % de la population sont des citoyen.ne.s canadien.ne.s. (Ville de Montréal, 2018)

En 2011, **14,6 %** de la population vit avec des incapacités (♀ 15,6 % | ♂ 13,7 %). (Ville de Montréal, s.d.-b)

En 2016, 13100 personnes (**0,7 %**) ont une identité autochtone³. (Ville de Montréal, 2018)

En 2011, **12,1 %** des personnes de 25 à 64 ans n'ont aucun diplôme (♀ 12 % | ♂ 12,1 %), **17,6 %** ont un diplôme d'études secondaires (♀ 17,3 % | ♂ 17,9 %), **16 %** ont un diplôme d'études collégiales (♀ 16,6 % | ♂ 15,3 %), **21,3 %** ont un baccalauréat (♀ 22,1 % | ♂ 20,4 %) et **15,5 %** ont un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire (♀ 15 % | ♂ 16 %). (Ville de Montréal, 2014)

En 2011, le revenu annuel moyen des femmes avant impôts est de **31373 \$**, et celui des hommes, **42471 \$**. Un écart se creuse dès la trentaine entre le revenu moyen d'emploi des Montréalaises et des Montréalais. (CSF, 2015)

2 Terme utilisé par Statistique Canada et la Ville de Montréal. Dans le présent rapport, l'utilisation du terme « minorités racisées » sera préférée. Par cela, on entend les personnes, autres que les Autochtones, qui n'ont pas la peau blanche ou ne sont pas uniquement d'ascendance européenne.

3 Terme qui inclut toutes les personnes ayant une identité autochtone, et non pas uniquement les personnes ayant un statut reconnu.

PARTICIPATION CITOYENNE

Définition

Lorsqu'il est question de la place des femmes dans la gouvernance locale, l'accent est souvent mis sur la représentation politique des élues au sein des structures électives de pouvoir ou sur la présence des femmes cadres au sein de la fonction publique municipale (Behrer et al, 2008 ; Conseil des Montréalaises, 2008). Ces dimensions ont une forte importance pour qu'il y ait une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la ville et que des actions soient entreprises pour que les arrondissements et les villes soient plus à l'image des femmes dans toutes leurs diversités.

POINT SUR LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

En 2017, pour la première fois dans l'histoire de Montréal, il y a plus de femmes élues que d'hommes. Ce sont donc 53 femmes (51 %) et 50 hommes (49 %) qui ont été élu.e.s à l'un ou l'autre des 103 postes électifs de la Ville de Montréal. Outre la mairesse de la Ville de Montréal, sept femmes ont été élues à l'une des 18 mairies d'arrondissement (39 %) ; 22 femmes, aux 46 postes de conseillères de la Ville (48 %) et 23, aux 38 postes de conseillères d'arrondissement (61 %). (Ville de Montréal, 2017a)

Par contre, la participation des femmes aux espaces démocratiques locaux en tant que citoyennes est plus rarement observée. Plusieurs groupes de femmes montréalais tels que la Table des groupes de femmes de Montréal et la Table régionale des centres de femmes de Montréal Métropolitain et Laval, visent justement, et c'est également l'angle qu'adopte le projet MTElles, **la participation citoyenne de toutes les femmes** et prônent une approche plus large et plus complexe de la présence des femmes en politique. Il est important de mentionner que la participation citoyenne peut être catégorisée selon plusieurs niveaux d'implication différents. Ceux qui ont été retenus dans le cadre du projet sont : l'information (relation unidirectionnelle, de l'organisation vers les citoyen.ne.s) ; la consultation (relation bidirectionnelle dans laquelle les citoyen.ne.s sont

invité.e.s à donner leur opinion) ; et la participation (relation dans laquelle les citoyen.ne.s sont véritablement impliqué.e.s dans le processus de décision) (OCDE, 2002).

Histoire

► *À l'échelle municipale et paramunicipale*

La participation des citoyen.ne.s autour de la gestion et la planification des affaires urbaines à Montréal remonte à la fin des années 1980. Sous la pression du mouvement urbain, l'administration municipale adoptait, en 1988, une première politique de participation publique et mettait en place des instances et des mécanismes permettant aux résident.e.s de la Ville de faire entendre leurs points de vue sur différentes questions liées aux affaires urbaines (Latendresse, 2007). Cette politique cadre a contribué à la modernisation de l'institution municipale en y intégrant une norme de participation publique. La transformation de la démocratie implique alors une plus grande participation citoyenne et une nécessaire augmentation de l'engagement des femmes.

En 1988, à la suite des pressions des différents groupes de femmes et des professionnelles de l'aménagement, le programme Femmes et ville de la Ville de Montréal est mis en place (Brais et Frohn, 2002). Le thème de la sécurité urbaine y est privilégié et donne lieu à la production de divers outils, notamment pour promouvoir une analyse sensible au genre, réalisés en collaboration avec le comité « Femmes et développement régional » du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM)

On assistera donc à l'émergence d'initiatives telles que celles de la Société de Transport de Montréal, soit Entre deux arrêts, des marches exploratoires pour la sécurité des femmes dans les lieux publics et des journées de sensibilisation sur l'aménagement urbain sécuritaire. Ces initiatives se sont inscrites dans un engagement de la Ville de Montréal visant à réaffirmer le refus vis-à-vis des violences faites aux femmes.

C'est à la suite du Sommet de Montréal en 2002 que le comité Femmes du CRDÎM a reçu la responsabilité de mener une consultation auprès des Montréalaises afin de déterminer le mandat, le rôle, la composition, le budget et l'imputabilité du futur **Conseil des Montréalaises**, qui sera mis en place officiellement en 2004 après l'adoption du Règlement 04-064 par le conseil municipal de la Ville de Montréal. Le Conseil des Montréalaises agit en tant qu'instance consultative, sur demande du conseil municipal

de la Ville de Montréal ou sur sa propre initiative, auprès de l'Administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes, et entre les femmes elles-mêmes (Ville de Montréal, s.d.-a).

Une autre instance consultative importante dans le paysage municipal montréalais est l'**Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**. L'OCPM a été institué en 2002 par la volonté du gouvernement du Québec, en vertu de l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal. Il s'agit d'un organisme indépendant, dont les membres ne sont ni des élu.e.s ni des employé.e.s municipaux, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux différentes compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif (OCPM, 2008). Cet organisme paramunicipal détient également un droit d'initiative :

«Conformément à la Charte des droits et responsabilités des citoyens, les Montréalais peuvent depuis janvier 2010, se prévaloir du droit d'initiative. Le droit d'initiative est un outil qui permet aux citoyens de s'engager activement en proposant à la consultation publique des idées, des orientations ou des projets novateurs qui leur tiennent à cœur et qui sont d'intérêt public» (Office de consultation publique de Montréal, 2018).

Enfin, la **présidence du conseil** a été instituée par le conseil municipal en 2002. Il s'agit d'une instance neutre et impartiale, gardienne des valeurs démocratiques de l'hôtel de ville. Sous la responsabilité du ou de la présidente du conseil, elle a comme mandat de renforcer la confiance et la participation des citoyen.ne.s à la vie publique et d'assurer le premier contact de l'institution municipale avec les Montréalaises et Montréalais, le grand public ou encore les parlementaires (Ville de Montréal, s.d.-d).

► *À l'échelle des quartiers*

Parallèlement, depuis plus de 50 ans, les communautés des quartiers montréalais se sont investies dans des actions locales en raison des enjeux qui touchent directement leurs conditions de vie et leur environnement immédiat. Afin d'améliorer ces conditions et le cadre de vie des populations locales, elles ont mis sur pied, au fil des ans, des Tables de concertation en développement social, les Tables de quartier. Les premières Tables de quartier se sont structurées à la fin des années 1970 et durant les années 1980. Dans la mouvance du réseau Villes-Santé de l'Organisation mondiale de la santé, auquel

la Ville de Montréal adhère, d'autres Tables de quartier sont mises sur pied au début des années 1990. Les Tables de quartier sont des instances locales de concertation intersectorielles et multiréseaux. Cela signifie qu'elles rassemblent les acteurs et actrices du quartier de divers horizons : des organismes communautaires, des institutions, le milieu culturel, le milieu des affaires, et, surtout, des citoyennes et citoyens, afin de connaître les préoccupations locales et définir collectivement les priorités d'action. Les Tables de quartier placent les citoyennes et les citoyens au cœur des démarches collectives et ont recours à différentes formules afin de favoriser leur implication sur les enjeux les concernant : assemblées publiques, forum social, cafés urbains, comités de suivi des priorités de quartier, opération populaire d'aménagement, accompagnement de citoyennes et citoyens dans des instances de consultation municipale, etc.

Toutefois, soulignons ici que les institutions municipales et les Tables de quartier, bien qu'elles soient les milieux visés par le projet MTElles, ne constituent pas l'espace exclusif où se définit la ville. En effet, il existe plusieurs espaces de participation citoyenne où les femmes s'approprient la ville et contribuent également à sa définition : dans des organismes communautaires, dans des initiatives culturelles, environnementales ou d'innovation sociale, dans des mouvements citoyens spontanés et, très importants en regard du sujet étudié par le projet MTElles, dans les groupes de femmes.

► *La participation des femmes au sein des groupes de femmes*

Les groupes de femmes travaillent pour les femmes, avec et auprès d'elles, diffusent l'information auprès des citoyennes et assurent parfois le rôle de relais entre les autorités politiques et les Montréalaises (Latendresse, 2007). Les stratégies mises de l'avant par les groupes de femmes afin d'assurer une prise en compte des rapports sociaux de sexe par les institutions locales, municipales et régionales s'articulent selon deux angles : porter attention à la manière dont ces institutions répondent ou non aux besoins et aux intérêts des femmes, et évaluer la participation des femmes au sein de celles-ci (Brais et Frohn, 2002).

Le mouvement des femmes et ses luttes féministes ont gagné en importance depuis les années 1960 au Québec. L'intégration d'une analyse féministe au sein des milieux mixtes a été et reste encore aujourd'hui un défi. Cette réalité aura souvent pour effet de créer des groupes autonomes féministes sur des questions sociales, groupes qui revêtent une grande importance et qui ont permis de reconnaître à travers les vécus

individuels de femmes, les multiples formes d'expressions d'une condition sociale et historique commune (Dorlin, 2008, dans Ruault, 2017). Cependant, la création de ces organismes féministes a eu comme effet de reléguer la majorité des questions préoccupant les femmes à ces groupes. Alors que cela a des répercussions très positives sur la réappropriation des moyens et des enjeux de lutte, cette spécialisation amène aussi un certain confinement des questions « femmes » aux groupes de femmes, entraînant ainsi la difficulté ou l'absence de pensée féministe en dehors de ceux-ci (Ruault, 2017). Un travail important effectué par différents centres de femmes de Montréal est l'élaboration, avec les résidentes des quartiers, de déclarations citoyennes. Ces démarches sont de riches expériences d'éducation populaire et de démocratie participative, qui visent à développer une vision d'un milieu de vie à l'image des femmes et qui répond à leurs besoins. Le Conseil des Montréalaises a d'ailleurs travaillé avec les groupes de femmes et avec le Comité femmes de la Conférence régionale des [élu.e.s] (CRÉ) de Montréal afin d'en arriver à un Guide pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne en 2006.

POLITIQUES MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES PERTINENTES

Tel que démontré précédemment, la participation citoyenne au sein de l'agglomération de Montréal est fortement ancrée dans un contexte historique et politique. Les politiques municipales et provinciales viennent encadrer les normes et obligations en termes de participation publique, il est donc primordial de faire une analyse de celles-ci afin d'évaluer leur prise en compte ou non des différentes réalités vécues par une diversité de femmes.

À l'échelle municipale

► *Charte montréalaise des droits et responsabilités*

En vigueur depuis le 1er janvier 2006, la Charte montréalaise des droits et responsabilités est un texte fondamental pour les citoyennes et les citoyens de la Ville de Montréal. Elle touche non seulement toutes les grandes sphères d'intervention municipale – vie démocratique, vie économique et sociale, vie culturelle, loisir, activité physique et sport,

environnement et développement durable, sécurité et services municipaux – mais elle établit aussi un droit d’initiative permettant aux citoyennes et aux citoyens d’obtenir une consultation publique sur tout ce qui relève de la Ville ou des arrondissements. De plus, elle s’appuie sur le principe que la participation des citoyen.ne.s aux affaires de la Ville contribue au renforcement de la confiance envers les institutions démocratiques, au renforcement du sentiment d’appartenance à la ville ainsi qu’à la promotion d’une citoyenneté active.

Par le biais de la Charte montréalaise des droits et responsabilités, la Ville de Montréal s’engage à soutenir l’égalité entre les femmes et les hommes, à encourager la présence des femmes, des Autochtones, des citoyen.ne.s de toutes origines et des personnes racisées au sein des instances décisionnelles et consultatives de la Ville, et à promouvoir la participation citoyenne en rendant les informations accessibles (langage clair, pratiques de communication appropriées) aux citoyen.ne.s (Ville de Montréal, 2016). La Ville s’engage également à soutenir des mesures spécifiques pour assurer la sécurité des femmes.

La Charte montréalaise des droits et responsabilités est féminisée et épiciène, et elle est disponible dans les dix langues – autres que le français et l’anglais – les plus parlées à Montréal.

► *Politique de consultation et de participation publiques de la Ville de Montréal*

La politique vise toutes les instances de la Ville, notamment les instances corporatives telles que l’Office de consultation publique de Montréal, les commissions permanentes ou spéciales du conseil municipal, les comités constitués par le conseil municipal et les services municipaux. Les arrondissements sont invités à favoriser les pratiques énoncées dans la présente politique et, le cas échéant, à les adopter.

Elle vise à favoriser, au moyen de bonnes pratiques, l’exercice « d’une démocratie participative qui s’agence harmonieusement à la démocratie représentative » (Ville de Montréal, s.d.-c). Ses trois volets fondamentaux comprennent l’information, la consultation et la participation.

Cette politique se veut « un cadre de pratique qui vise l’inclusion et la participation du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens » (Ville de Montréal,

s.d.-c). En ce sens, l'ACS+ et la dimension intersectionnelle intégrées au projet MTElles rendent possible l'atteinte de plusieurs objectifs et principes directeurs énoncés dans la politique, dont les plus structurants sont :

- Reconnaître formellement le pouvoir des citoyennes et des citoyens d'influencer les décisions des diverses instances de la Ville ;
- Favoriser la diversité des opinions exprimées ;
- Bâtir des partenariats concrets et durables avec la société civile, pour échanger de l'information, identifier des besoins, concevoir des projets, des programmes ou des politiques et en évaluer les résultats ;
- Soutenir les pratiques que sous-tendent les trois volets de la démocratie participative ainsi que des mécanismes d'évaluation et de suivi des processus.

À l'exception du mot « élu », ce document est féminisé.

► *Plan d'action 2015-2018 pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*

Ce plan d'action découle de l'adoption en 2008 de la politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, qui elle-même était un engagement de la Ville suite au Sommet de Montréal et dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Le plan d'action comporte cinq axes :

- La gouvernance ;
- La Ville, employeur ;
- Les services aux citoyennes ;
- Les femmes, moteur de développement ;
- Les Montréalaises sur la scène internationale.

Dès les premières pages, il y est affirmé que « si l'égalité de droit est atteinte, on ne peut en dire autant de l'égalité de fait. De nos jours, les femmes et les jeunes filles vivent encore de nombreuses discriminations sur lesquelles il faut continuer d'agir pour permettre leur participation pleine et entière à la société » (Ville de Montréal, 2015). Il y est également mentionné que « les femmes représentent plus de la moitié de la population montréalaise ; il est donc nécessaire qu'elles participent aux décisions et qu'elles puissent exprimer la diversité et la complémentarité des points de vue tout en

favorisant une meilleure considération des enjeux spécifiques des femmes» (Ville de Montréal, 2015). La Ville apporte aussi un soutien à des organismes communautaires qui travaillent auprès d'une diversité de femmes, et reconnaît les enjeux liés à la sécurité des femmes en ville comme un axe majeur de l'accès des femmes à la ville.

L'accent de ce plan d'action est surtout mis sur la représentation des femmes aux postes d'élu.e.s et dans la fonction publique, mais plusieurs actions proposées sont importantes pour l'avancement de l'égalité et pour favoriser la participation citoyenne des femmes au sein de la Ville de Montréal :

- Développer un programme de séances de sensibilisation à la rédaction épiciène, en plus d'outils servant à accompagner son personnel ;
- Sensibiliser ou former les personnes élues, les directions d'arrondissements, les gestionnaires et les professionnel.le.s à l'analyse différenciée selon les sexes⁴ ;
- Améliorer l'offre de service globale de la Ville pour mieux répondre aux besoins des femmes ;
- Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans les projets de revitalisation urbaine intégrée soutenus dans le cadre de l'entente Réaliser Montréal 2025 ;
- Sensibiliser les arrondissements à l'analyse différenciée selon les sexes et les inviter à l'intégrer dans au moins un projet d'aménagement urbain.

Ce document est féminisé.

► *Politique de développement social de Montréal*

La Politique de développement social Montréal de tous les possibles! a été dévoilée en juin 2017. Le développement social fait référence, entre autres, à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif.

Cette politique s'adresse aux citoyennes et citoyens qui habitent et travaillent à Montréal, et ce, quelle que soit leur identité ethnoculturelle, religieuse et de genre,

4 L'analyse différenciée selon les sexes est l'expression utilisée par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, qui trouve son équivalent dans l'analyse comparative entre les sexes, vocable adopté par le gouvernement du Canada.

de toutes conditions sociales et de santé. Dans un souci d'équité et de solidarité, la Politique de développement social accorde une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion sociale, économique ou culturelle. Elle a pour but de guider Montréal et ses partenaires dans leur volonté d'aller plus loin, et avec plus de cohérence dans leurs actions respectives en matière de qualité de vie et de développement du potentiel humain et collectif, le tout dans un environnement urbain à échelle humaine, répondant aux besoins différenciés des hommes et des femmes qui y vivent (Ville de Montréal, 2017b).

Les préoccupations particulières vécues par les femmes sont très présentes dans la vision, le but, les valeurs et les principes de cette politique. Par exemple, dans le principe d'accessibilité, il est affirmé que «le développement de la métropole est réel lorsque toute personne peut utiliser les services offerts à l'ensemble de la population. Montréal s'emploie à rendre accessibles, tant sur le plan géographique, économique et physique qu'en termes de temps et d'information, ses installations, services et activités. Une attention particulière est portée à l'égalité entre les femmes et les hommes» (Ville de Montréal, 2017b). La politique comporte quatre axes :

- Aménager une ville et des quartiers à échelle humaine ;
- Favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble ;
- Soutenir la participation citoyenne et l'engagement social ;
- S'engager dans un partenariat social et économique.

Au niveau de la participation citoyenne, la municipalité souhaite prendre en compte l'expertise de la population dans la recherche de solutions, mieux répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens, et contribuer à développer leur pouvoir d'agir dans la réalisation des projets publics ou collectifs. L'orientation respective est de prévoir différents mécanismes de consultation publique et de participation citoyenne, en amont de la prise de décision.

La spécificité des situations vécues par les femmes est un peu moins ressentie au niveau des orientations. Par contre, il est mentionné que le plan d'action découlant de la politique sera élaboré avec la participation des citoyennes et des citoyens, des groupes, des institutions et des représentant.e.s des arrondissements et des villes liées, selon un processus créatif permettant la prise en compte des différents besoins.

Ce document est en partie féminisé.

► *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion*

Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de la Ville de Montréal en mars 2004, la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion vise à prendre toutes les mesures possibles pour promouvoir le rapprochement interculturel et favoriser une meilleure gestion de la diversité culturelle (Ville de Montréal, 2004). Les programmes d'accès à l'égalité en emploi visent une meilleure représentativité de la population montréalaise au sein des employé.e.s de la Ville, et une plus grande prise en compte des groupes vulnérables socialement ou économiquement défavorisés afin d'assurer l'égalité en dignité et en droits des personnes à travers les différents services de la Ville (sécurité publique, sécurité incendie, sports et loisirs, environnement et développement durable, développement culturel, social et communautaire et transport).

Ce document est féminisé.

► *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*

Cette déclaration est entrée en vigueur en octobre 2003. Le développement durable y est décrit comme : «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs» (Ville de Montréal, 2003). Ce document et les plans d'action qui en découlent n'intègrent donc pas les préoccupations spécifiques vécues par les femmes, qui sont particulièrement touchées par les enjeux de développement durable dans la ville. De son côté, l'ONU considère que ce n'est qu'en garantissant les droits des femmes et des filles dans l'ensemble des objectifs de développement durable qu'il sera possible d'assurer la justice et l'inclusion, de développer des économies qui bénéficient à toutes et tous et de préserver l'environnement que nous partageons, aujourd'hui et pour les générations futures (ONU Femmes, s.d.). Le Programme phare de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par les leaders mondiaux, et constituent une feuille de route visant des avancées qui sont pérennes et ne laissent personne pour compte. C'est pourquoi l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font partie intégrante de chacun de ces objectifs.

À l'échelle provinciale

► *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2017-2021)*

Cette Stratégie se présente comme une continuité de la précédente politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, en y intégrant une dimension plus opérationnelle par le choix d'objectifs stratégiques et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Il est intéressant de constater que la Stratégie tient compte de la dimension intersectionnelle en intégrant spécifiquement un volet qui s'adresse aux femmes inuites et des Premières Nations : « Les actions qui découleront de la présente Stratégie seront déployées au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec, dont les Inuits et les Premières Nations. Néanmoins, une intervention distincte tenant compte des particularités et des différences, notamment culturelles et sociologiques, propres aux Inuits et aux Premières Nations sera mise en place » (SCF, 2017).

Plusieurs mesures visent des femmes évoluant dans un contexte ou un état propice à des discriminations croisées. L'orientation 3 ciblant le partage équitable des responsabilités familiales et un meilleur équilibre entre la vie familiale, professionnelle, étudiante, sociale et politique s'avère sans aucun doute l'un des objectifs susceptibles de favoriser la participation citoyenne des femmes aux instances démocratiques.

L'orientation 6 visant la parité dans les milieux décisionnels peut aussi constituer un vecteur positif pour accroître la participation citoyenne des femmes à la vie démocratique. Une plus grande présence et diversité de femmes dans les lieux décisionnels peut se transformer en effet multiplicateur encourageant ainsi davantage les citoyennes à participer aux lieux décisionnels.

Les autres actions de ce plan contribuant à la levée des obstacles systémiques à la participation citoyenne des femmes, logent dans la lutte contre les stéréotypes sexuels et le sexisme en tant que pierre angulaire de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que dans les actions visant la transversalité de l'enjeu économique dans l'atteinte de l'égalité.

À l'échelle fédérale

Le gouvernement fédéral a entrepris un vaste plan national dans l'objectif de diminuer les écarts qui persistent entre les femmes et les hommes à de multiples niveaux (international, national et régional). Le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada, organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité des sexes, soutient financièrement les projets qui contribuent au progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes au plan économique, social et démocratique au Canada. Le gouvernement fédéral a également emboîté le pas dans ce que l'on nomme la dimension intersectionnelle des identités de genre, c'est-à-dire qu'il envisage que les oppressions ont pour sources d'autres facteurs qui s'entrecroisent (âge, revenu, origines, orientation sexuelle, handicap, religion, lieu de résidence...).

«Faute d'ACS+, nous risquons de ne pas voir ou de mal interpréter le vécu d'une grande partie de la population canadienne et, par conséquent, d'élaborer des politiques et des initiatives susceptibles d'accentuer involontairement les inégalités. Il est donc crucial d'appliquer l'ACS+ afin d'optimiser l'efficacité de toutes les initiatives fédérales.» (Extrait du site de Condition féminine Canada. Repéré à : <https://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/approach-approche-fr.html?wbdisable=true>).

Les projets de Condition féminine Canada s'inscrivent dans trois thèmes : l'accès des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision, l'amélioration de la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles et l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles (CFC, 2017a). Il est aussi important de mentionner que le gouvernement fédéral a annoncé un investissement pour créer un ministère en charge de l'égalité des sexes dans le budget de l'année 2018.

Ce que la littérature nous apprend

La littérature parcourue explicite la manière dont les femmes peuvent tirer partie des nombreux changements politiques et structurels survenus au cours des dernières années. Entre autres, la multiplication des lieux de pouvoir et le rapprochement des structures des milieux de vie peuvent constituer pour elles une formidable occasion de faire valoir leur conception du développement et être reconnues comme des interlocutrices crédibles sur la scène locale et régionale. Le développement local ou régional concerne toutes les femmes en tant qu'utilisatrices de services, contributrices au développement ou décideuses (CSF, 2000). Elles possèdent une expertise particulière de la vie quotidienne et se trouvent bien placées pour interroger la finalité du développement. Entendre leurs voix au sein des instances locales et régionales, lesquelles jouent désormais un rôle de premier plan dans le choix des priorités d'action pour leur territoire et dans l'attribution des ressources pour les réaliser, est un enjeu de taille.

CONCEPTS CLÉS

Quelques concepts doivent d'abord être approfondis afin de comprendre l'origine de nombreux obstacles à la participation citoyenne des femmes.

La division sexuelle du travail

Depuis les années 1960, les femmes sont plus présentes dans l'espace public, mais elles demeurent proportionnellement moins visibles. La division sexuelle du travail a été un des fondements de l'organisation urbaine moderne. Les résultats de ce mode d'organisation de l'espace sont la séparation des usages (résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel) du territoire et l'identification des femmes à un espace de proximité planifié en fonction du travail domestique (Coutras, 1996). Encore aujourd'hui, malgré de profonds changements dans les rapports de genre, plusieurs femmes souffrent toujours de disparités de conditions d'existence qui les amènent, par exemple, à se charger, bien plus que les hommes, des travaux domestiques et des

enfants (Di Méo, 2012). Parallèlement, sortir de l'espace de proximité devient de plus en plus une condition essentielle à la participation économique, sociale et politique.

La socialisation politique

La socialisation est le processus à travers lequel chaque personne intériorise le fonctionnement de la société, ses règles et ses normes. Autrement dit, ce processus introduit une personne à sa culture, lui apprend à vivre en société et à décoder les « manières de faire, d'agir, de penser, de sentir » de son milieu (Rocher, 1968, cité dans Relais-femmes, s.d.). Le processus de socialisation englobe « toutes les relations, les interactions sociales et les expériences à travers lesquelles, de manière plus ou moins consciente, les individus acquièrent et intègrent les attitudes et les compétences qui leur sont nécessaires pour vivre en société » (Relais-femmes, s.d.).

C'est également à travers ce processus que sont produites la plupart des différences observables entre les femmes et les hommes, notamment au niveau de la formation des différents attributs de l'identité politique (CSF, 2017). Les filles apprennent à avoir le souci de bien se présenter, accorder consciemment de l'importance au jugement porté sur elles, être à l'écoute des autres, ne pas se surestimer et se sentir à l'aise dans un espace restreint et domestique ; et les garçons apprennent à se manifester sans retenue, s'apprécier et se sentir appréciés pour ce qu'ils font, croire qu'il est important de performer, voir peu de limites quant à leurs possibilités et croire que l'espace public leur appartient (Angers, 2003). Les recherches montrent que certains attributs exigés actuellement dans le champ politique (affirmation de soi, prise de parole en public, combattivité, faire des stratégies, se plaire dans la dualité, la lutte et les modes de décisions à majorité) sont encore transmis davantage aux garçons qu'aux filles lors de l'enfance (CSF, 2017 ; Angers, 2003).

Quoique l'on peut constater certaines améliorations, l'époque contemporaine continue d'exclure en partie les femmes, par une série de mécanismes internes à son fonctionnement, de la citoyenneté et de l'espace public (Fraisie, 1997). Cette exclusion affecte les femmes, leur sentiment de confiance dans la prise de parole et la perception qu'elles ont de leurs compétences à discuter de gestion et de planification urbaines (Y des femmes de Montréal, 2004 ; Latendresse, 2007).

La participation citoyenne de toutes les femmes

Aux niveaux local et municipal, les instances utilisent des dispositifs de participation considérés comme un espace public où le vivre-ensemble est défini par une diversité d'actrices et d'acteurs, qui établissent une relation basée sur un partage des pouvoirs autour d'enjeux urbains. La plus faible participation des femmes dans cet espace public risque donc d'entraîner une prise en compte inadéquate de leurs besoins et intérêts spécifiques dans la ville (Latendresse, 2007). En effet, lorsque ces instances tiennent pour acquis que les femmes et les hommes ont à peu près les mêmes besoins, expériences de vie, réalités et la même situation économique, il devient inutile de susciter activement la participation des femmes dans les processus de consultation. Par contre, lorsque les instances sont conscientes des différentes réalités vécues par une diversité de femmes et d'hommes et des inégalités (basées notamment sur le genre, le statut de groupe minoritaire ou la capacité linguistique des personnes) entre les participant.e.s dans les délibérations, elles instaurent des politiques et des pratiques telles que l'ACS+, la collecte de données ventilées selon le sexe d'une perspective intersectionnelle et des processus de consultation assurant la pleine participation des femmes, afin de prendre des décisions inclusives et éclairées (FCM, 2004).

LES PIÈGES DE LA NEUTRALISATION ET DE LA NATURALISATION DU GENRE

Dans le dilemme égalité/différence, une des tendances consiste à neutraliser le genre pour mieux prendre en compte l'égalité entre les individus : pour que l'égalité soit assurée, tous les individus doivent être traités de la même façon. Favoriser les femmes, ce serait introduire du même coup une inégalité. La seconde tendance consiste à mettre l'accent sur les femmes comme groupe et sur leurs différences : elle est porteuse d'un risque de naturalisation qui confine les femmes dans des stéréotypes de genre traditionnels. En outre, la différence sexuée est presque toujours définie comme la différence des femmes, laissant au masculin le privilège d'apparaître comme la norme. Il paraît donc nécessaire de sortir de ce dilemme en s'efforçant de penser la moins grande participation des femmes en politique comme le résultat d'une discrimination sociale, que la société doit se donner pour but de déconstruire afin de promouvoir une plus grande justice entre les différents groupes sociaux (Heinen et Lieber, 2004).

Une ville adaptée aux besoins des femmes

Une vision féministe des quartiers, de la ville et de la région, qui s'appuie sur la notion de rapport différencié des femmes à la ville, met l'accent sur le concept de l'organisation de la vie quotidienne, la nécessité de concevoir des quartiers multifonctionnels et de penser le développement dans ses dimensions sociales et économiques (Brais et Frohn, 2002). Les femmes, dont la mobilité est encore souvent réduite par rapport à celle des hommes, sont particulièrement concernées par les questions, entre autres, d'aménagement, de sécurité, de transports publics, de qualité du cadre de vie, de services de proximité, de parcs et espaces verts, et de réduction de la pollution en milieu urbain (Latendresse, 2007). Or, malgré qu'elles constituent 51,4 % de la population et qu'elles investissent davantage que les hommes les espaces de proximité, il reste encore du chemin à faire pour une meilleure prise en compte de la variable genre chez les spécialistes de la ville et de son environnement.

L'urbanisme peut plutôt être pensé comme un outil pour agir contre les inégalités qui touchent spécifiquement les femmes. Par exemple, la construction de pistes cyclables et d'arrêts de bus rapprochés, l'élimination des tunnels sombres et des passages étroits et peu éclairés, sont autant d'objectifs qui tiennent compte du fait que les personnes sans voiture sont beaucoup plus souvent des femmes que des hommes (Heinen et Lieber, 2004). Toutes ces interventions sur l'aménagement urbain s'inscrivent à l'intérieur de stratégies globales, qui visent à accroître la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes par la participation de ces dernières à la recherche de solutions. L'aménagement sécuritaire est, dans ce contexte, complémentaire aux autres stratégies de prévention et de développement social (Ville de Montréal, 2001).

Le rôle d'empowerment des organisations

Le concept d'empowerment, ou développement du pouvoir d'agir, désigne une stratégie qui vise à rehausser le pouvoir de décider et d'agir des membres d'une collectivité sur les enjeux qui les concernent, et recherche la contribution concrète des personnes concernées dès la conception d'un programme ou d'une initiative sociale qui les touche. L'empowerment peut être favorisé sur les plans individuel et organisationnel. Pour les organisations, les structures de participation, les politiques et les procédures

peuvent ou non favoriser l'empowerment des citoyen.ne.s (Bouchard et Gagnon, 1998). Réussir à exercer son pouvoir d'action dépend à la fois des possibilités (les ressources, mais aussi le cadre législatif et le contexte politique) offertes par l'environnement et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir (notamment, la perception des possibilités d'action) (Le Bossé, 2003). Au-delà des capacités individuelles, le sentiment de compétence des personnes, nécessaire à la démarche de réappropriation du pouvoir, peut être encouragé ou freiné par une organisation. À la lumière des résultats de cette recherche, il est probable que ce sentiment de compétence soit un enjeu central pour les femmes à travers leurs parcours d'implication.

Les obstacles à la participation citoyenne des femmes

En ce qui a trait à la **participation citoyenne des femmes dans les instances municipales**, deux documents qui datent du début des années 2000 s'intéressent à la question. L'un a été produit par la Fédération canadienne des municipalités (2004) et l'autre, par le Y des femmes de Montréal (2004). Ces recherches mettent en lumière des obstacles à la participation citoyenne des femmes liés, entre autres, à leur longue histoire de marginalisation socioéconomique et politique dans la société en général et dans la ville. Ces obstacles sont : l'insuffisance de l'aide concrète pouvant faciliter la présence des femmes (garderie, transport, durée des réunions) ; le manque de temps et d'énergie en raison des responsabilités de toutes sortes qu'elles doivent assumer à la maison, auprès de leur famille, au travail et dans leurs implications communautaires ; un sentiment d'insécurité lors des déplacements le soir ; un manque de renseignements et de connaissance des structures et responsabilités municipales, lié aux difficultés pour trouver l'information et de compréhension du langage employé dans les consultations ; un système complexe et formel souvent combiné à un espace ou à des exigences intimidantes pour les présentations (disposition de la salle, micro à l'avant) ; et le manque d'expérience des femmes dans l'art de parler en public et dans les débats, couplé au haut niveau de formalité des audiences publiques.

Ces deux recherches notent également un certain manque d'intérêt de la part des femmes à participer dans les instances municipales, et ce, pour plusieurs raisons : la perception que leur voix n'est pas prise en compte et que leur participation n'apporte aucun changement concret, l'impression que leur opinion n'a aucune valeur, l'impression qu'elles peuvent être plus efficaces et avoir davantage de pouvoir par le biais d'autres

instances, la perception de la politique comme un domaine masculin, une méfiance de tout ce qui est lié à la politique, et l'absence de mécanismes de suivi. Il semble que plus les femmes vivent des oppressions multiples, moins elles font confiance à la classe politique et aux processus politiques pour provoquer des changements positifs dans leur vie.

Il est d'ailleurs important de souligner que les femmes qui vivent de multiples oppressions sont confrontées à des obstacles systémiques qui s'imbriquent: le sexisme, le racisme, les barrières de langue, l'inaccessibilité des lieux pour les femmes en situation de handicap, la défavorisation matérielle, l'absence de modèles féminins et de la diversité, et une inadéquation du système municipal avec les valeurs et traditions des femmes inuites et des femmes des Premières Nations (FCM, 2004).

Enfin, au niveau de la **participation citoyenne des femmes au sein des Tables de quartier**, il y a peu de documentation pour comprendre la place des femmes qui s'y impliquent. La réflexion quant à la situation des citoyennes au sein de ces organisations est pourtant très importante. Comme point de départ, une recherche sur l'implication des femmes au sein d'organisations communautaires mixtes (Ruault, 2017), qui ne sont toutefois pas des Tables de quartier, soulève des problématiques telles que des structures d'opportunités politiques dominées par les hommes, le rapport à l'espace public genré, et le fait que même lorsque ces organisations ont des principes féministes, elles relèguent parfois les questions entourant les rapports sociaux de sexe au deuxième plan.

Les bonnes pratiques qui favorisent la participation citoyenne des femmes

Les recherches de la FCM (2004) et du Y des femmes de Montréal (2004) sur la **participation citoyenne des femmes au sein des instances municipales** en arrivent à proposer plusieurs bonnes pratiques : diffuser de l'information sur les possibilités de consultation dans un langage simple parmi les femmes et les groupes de femmes, les renseignant également sur la façon dont elles peuvent s'engager et comment sera traité leur apport ; rédiger les convocations aux consultations dans un langage clair et les afficher à des endroits où les femmes les liront, tenir des séances de consultation à des endroits où se réunissent les femmes, qui leur sont accessibles et où elles se sentent à l'aise ; former des partenariats avec les groupes de femmes locaux pour

accéder à leurs réseaux et à leur expertise ainsi que pour rejoindre les femmes vivant des discriminations systémiques à échelles multiples; fournir un appui pratique pour aider les femmes à se rendre aux réunions (transport, garderie, nourriture, immeubles accessibles aux personnes en situation de handicap); favoriser une représentation égale des femmes et des hommes lorsque le public est invité à poser des questions en alternant les femmes et les hommes au cours de la période allouée; adopter des mesures afin d'assurer une représentation égale des citoyennes et des citoyens dans les consultations, et publier régulièrement des comptes-rendus sur la parité de cette représentation; soutenir des activités de sensibilisation et de formation pour les femmes sur les structures municipales et les équiper afin qu'elles soient en mesure de se préparer aux consultations.

Il semble également que la présence de modèles de femmes auxquelles elles peuvent s'identifier dans les processus municipaux est un puissant facteur d'incitation à la participation pour les femmes vivant de multiples oppressions, en particulier pour les jeunes femmes⁵.

Par ailleurs, le Livre Blanc élaboré par l'association française Élués locales (2015) constitue aussi une banque de données intéressantes sur de bonnes pratiques à mettre en place pour favoriser la participation citoyenne des femmes. Il y est proposé de varier les heures des réunions ouvertes au public, en limiter la durée à deux heures et les temps de parole, instaurer un système de tirage au sort favorisant le renouvellement des participant.e.s et organiser des forums citoyens thématiques.

Pour ce qui est de la **participation citoyenne des femmes au sein des Tables de quartier**, encore une fois, elle est très peu documentée.

5 Programme FCM (2013-14). Éliminer les obstacles à la participation des jeunes femmes dans les gouvernements locaux. Répéré dans : https://fcm.ca/Documents/tools/Women/Removing_the_Barriers_to_Young_Womens_Participation_in_Local_Government_FR.pdf

SORTIR DU MASCULIN GÉNÉRIQUE, OU POURQUOI FÉMINISER ?

La norme de la langue française est que : «le masculin l’emporte sur le féminin». Il ne s’agit pas d’une manière anodine de décrire le fonctionnement de la langue, puisque le langage est un produit culturel qui a été sculpté, structuré, modelé, réglementé par les hommes au travers des époques où les femmes étaient tenues à l’écart de la littérature, des institutions linguistiques et de l’espace public (Lessard et Zaccour, 2017a). L’emploi du masculin est considéré comme générique, comme la norme, ce qui contribue à l’invisibilisation des femmes : elles ne s’effacent pas seulement sur le papier, mais également dans l’imaginaire populaire (Lessard et Zaccour, 2017b). C’est pourquoi, combiné au fait que l’arène politique est historiquement masculine, solliciter la participation des «citoyens» peut être moins efficace pour la mobilisation des femmes. L’emploi du mot «citoyen» a en effet longtemps exclu les femmes.

Ruault (2017) souligne deux éléments qui favorisent l’implication des femmes au sein d’organismes communautaires mixtes : la présence d’un comité femmes, et l’application de pratiques féministes, qui font en sorte que les femmes se reconnaissent davantage dans les revendications mises de l’avant par ces organisations. Il n’y a toutefois aucune documentation spécifique au contexte des Tables de quartier qui soulève de bonnes pratiques afin de favoriser la participation des femmes.

Méthodologie

DESCRIPTION

La collecte de données compte une revue de littérature, une analyse des politiques existantes, des observations de lieux où s'exerce la vie démocratique, ainsi que des entretiens avec des résidentes de Montréal, des actrices et acteurs clés des milieux municipaux, paramunicipaux, des Tables de quartier, des groupes de femmes et d'autres réseaux partenaires.⁶

Territoire couvert

L'ensemble de la collecte de données, **incluant les observations et les personnes consultées en entretiens**, s'étend sur :

- 9 villes, incluant Montréal
- Les 19 arrondissements de la Ville de Montréal
- 24 territoires de Tables de quartier

Dans le choix des lieux à couvrir, la seule exclusion appliquée a été de ne pas inclure les villes de banlieue reconstituées qui n'étaient pas couvertes par une Table de quartier. Le contexte d'élections municipales a eu quelques effets sur la possibilité de rencontrer des intervenant.e.s du milieu municipal au cœur de la période de collecte de données, toutefois des personnes ayant des responsabilités politiques et administratives au niveau de la participation citoyenne ont été identifiées et longuement consultées.

Pour ce qui est des Tables de quartier, le choix des lieux observés dépendait des opportunités, soit des assemblées organisées pendant la période de collecte. Pour la portion relative aux entretiens, l'intérêt des Tables à participer ou non est ce qui a déterminé les intervenant.e.s consulté.e.s. Les agent.e.s et les coordinations/directions rencontré.e.s ont donc participé lorsque leur Table de quartier respective avait indiqué

⁶ Pour la liste détaillée des outils de collecte de données, voir l'Annexe 1

de l'intérêt à le faire, et lorsqu'elles et ils avaient un intérêt professionnel sur la question de la participation citoyenne des femmes.

EN CE QUI A TRAIT AUX OBSERVATIONS

Afin de réaliser le portrait de la participation des femmes au sein des instances démocratiques municipales et paramunicipales, et des Tables de quartier, une série d'observations de ces lieux a été effectuée entre les mois de juillet 2017 et de mars 2018. Entre autres, une attention particulière était portée sur les personnes qui assumaient l'animation, le nombre de citoyen.ne.s présent.e.s dans la salle, et combien d'entre elles et eux prenaient la parole. À travers ces éléments, une observation notait certaines caractéristiques de ces personnes : leur genre, s'il y avait des personnes racisées et des minorités ethnoculturelles dans la salle, s'il y avait des personnes en situation de handicap... Il est important de prendre en compte que les chiffres issus de nos observations et présentés ci-dessous sont principalement basés sur des caractéristiques visibles des personnes, et non sur leur auto-identification, puisque, par exemple, plusieurs situations de handicap ou de précarité se vivent sans être visibles. Une attention particulière était également portée aux conditions et aux procédures mises en place pour favoriser la participation des citoyennes et des citoyens.

Tableau des lieux observés⁷

Municipal et paramunicipal	Tables de quartier
<p>7 villes (dont Montréal)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil municipal ▪ Commission permanente ▪ Consultation publique <p>19 arrondissements</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil d'arrondissement ▪ Comité consultatif d'urbanisme ▪ Plan d'intervention spécifique <p>Office de consultation publique de Montréal (OCPM)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 séance d'information <p>Société de transport de Montréal (STM)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 conseils d'administration (en ligne) 	<p>18 territoires de Tables de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assemblée publique ▪ Soirée d'échanges en contexte électoral ▪ Forum ▪ Café discussion ▪ Rencontre de comité de citoyen.ne.s <p>1 Table de quartier en devenir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendez-vous de quartier
40 observations	25 observations

⁷ Pour la liste détaillée de l'ensemble des observations, voir l'Annexe 2

EN CE QUI A TRAIT AUX ENTRETIENS

Afin de mieux comprendre les obstacles rencontrés par les Montréalaises, les particularités des différents milieux concernés par le projet et les pistes d’actions qui sont susceptibles de favoriser la participation des femmes, une série d’entretiens, individuels ou en groupe, ont été réalisés auprès de **86 personnes**⁸ (canevas d’entretien en annexe).

Tableau des entretiens			
Citoyennes	Municipal et paramunicipal	Tables de quartier	Autres milieux
<p>45 citoyennes de l’agglomération de Montréal</p> <p>Résidentes de 6 villes liées, de 12 arrondissements de la Ville de Montréal et de 15 territoires de Tables de quartier</p>	<p>11 intervenant.e.s des milieux municipaux et paramunicipaux (2 hommes, 9 femmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 élu.e.s de la Ville de Montréal ▪ 2 élues des villes liées ▪ 1 employée de soutien aux élu.e.s ▪ 3 employé.e.s de l’OCPM 	<p>21 intervenant.e.s des Tables de quartier (3 hommes, 18 femmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 directions/ coordinations de Tables ▪ 12 agent.e.s de Tables ▪ 4 coordinations de démarches de revitalisation urbaine intégrée 	<p>9 intervenant.e.s d’autres milieux (1 homme, 8 femmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centres et groupes de femmes de la région montréalaise ▪ Firmes d’accompagnement de démarches collectives

⁸ Les femmes rencontrées en tant que citoyennes ont partagé leurs expériences personnelles de participation à la vie démocratique. Les intervenant.e.s des différents milieux, quoi qu’elles et ils étaient souvent aussi résident.e.s de Montréal, ont répondu aux questions à titre de représentant.e.s de leur organisme.

Portrait des citoyennes rencontrées

Les 45 citoyennes consultées avaient entre 23 ans et 75 ans. Onze d'entre elles sont nées à l'extérieur du Canada et sont arrivées au Québec entre les années 1948 et 2016. Quarante-trois sont citoyennes canadiennes. Quatre femmes sont unilingues francophones, 1 est unilingue anglophone, et 40 connaissent, à différents degrés, le français et l'anglais.

Pour ce qui est de leur état matrimonial, elles sont principalement célibataires (20) ou mariées (16). Leurs situations d'habitation sont variées : 14 d'entre elles habitent seules, 11 avec leur conjoint.e et enfant(s), 10 avec leur conjoint.e, 4 avec leur(s) enfant(s), et 7 avec des membres de leur famille (parents, petits-enfants...). Celles qui avaient des enfants en avaient entre 1 et 4. Vingt-deux d'entre elles sont propriétaires de leur résidence, 16 sont locataires et 4 habitent en coopérative d'habitation ou dans un OSBL d'habitation. Trente-cinq femmes sont résidentes de la Ville de Montréal, et 9 femmes habitent une ville liée.

Il est important de prendre en compte que 35 des 45 citoyennes consultées ont un diplôme universitaire, ce qui a nécessairement une influence sur les résultats qui sont ressortis des entretiens. Elles sont majoritairement travailleuses (19), retraitées (13) et/ou étudiantes (7). Les revenus annuels de leur ménage sont variés.

En ce qui a trait à leur identification à différents groupes de la population, 10 citoyennes racisées, 2 citoyennes des minorités ethnoculturelles et 2 citoyennes qui s'identifient à la communauté LGBTQI+ ont été consultées. Sept femmes nous ont dit vivre avec un problème de santé physique et 2 femmes, avec un problème de santé mentale.

Nous n'avons toutefois pas rejoint de femmes transgenres, ou de femmes des Premières Nations, Inuites ou Métisses.

LIMITES

Quelques limites doivent être notées en ce qui a trait à la collecte de données. Tout d'abord, les citoyennes consultées ont été principalement mobilisées par les réseaux des Tables de quartier. C'était donc surtout des femmes déjà impliquées dans leur milieu, du moins à l'échelle de la concertation locale. Peu d'entre elles s'impliquaient régulièrement à l'échelle municipale, ce qui aurait pu être différent si la mobilisation des citoyennes rencontrées était passée par d'autres réseaux. Certaines femmes moins impliquées au niveau du développement social local ou n'ayant pas eu l'occasion de participer aux groupes de discussion (entre autres, des citoyennes de moins de 30 ans ou de plus de 70 ans, et de la communauté LGBTQI+) ont plutôt été consultées par entretiens téléphoniques. Par contre, malgré cette alternative et tel que mentionné ci-dessus, certaines femmes n'ont pas été rejointes. Les obstacles spécifiques à leur participation n'ont alors pas pu être soulevés.

Une autre limite relève de la variété des formes de participation citoyenne. Certaines façons de s'impliquer, comme par exemple les personnes qui contacteraient directement les élu.e.s ou les fonctionnaires, ou qui posent plutôt leurs questions en ligne lors des conseils, n'ont pas été comptabilisées.

Enfin, le portrait de la participation des femmes à la vie démocratique montréalaise s'appuie sur 64 observations de lieux où s'exerce la vie démocratique, et non pas sur un recensement complet de tous les lieux, sur une période d'un an. Il a été impossible, entre autres, de s'intéresser aux variations dans la participation des femmes d'un conseil d'arrondissement à l'autre sur le même territoire, ou encore de comptabiliser l'ensemble des prises de parole des femmes dans les assemblées organisées par les Tables de quartier, lorsque le travail s'effectuait en ateliers.

Ce qui ressort des observations

OBSERVATIONS DANS LES LIEUX MUNICIPAUX ET PARAMUNICIPAUX

- ▶ 6 observations de conseils municipaux de villes liées
- ▶ 2 observations du conseil municipal de la Ville de Montréal
- ▶ 24 observations de conseils d'arrondissement
- ▶ 2 observations d'assemblées publiques d'arrondissement relatives à l'urbanisme
- ▶ 1 assemblée de consultation en arrondissement sur un plan d'intervention spécifique
- ▶ 1 observation dans le cadre d'un plan d'action spécifique municipal pour les personnes âgées 2018-2020
- ▶ 1 observation dans le cadre d'une commission permanente
- ▶ 1 observation d'une séance d'information de l'OCPM
- ▶ 2 observations de conseils d'administration de la STM

LIEUX MUNICIPAUX ET PARAMUNICIPAUX OBSERVÉS⁹

Données sur l'animation¹⁰

Les femmes comptaient pour **45 %** de l'ensemble des animatrices et des animateurs des lieux municipaux et paramunicipaux observés. Elles ont assumé la plus grande part de l'animation, ou l'animation principale, dans **38,5 %** des lieux observés.

⁹ Voir l'annexe 2 pour la liste détaillée des lieux d'observation.

¹⁰ Étaient considérées comme « à l'animation » toute personne à l'avant de la salle qui était susceptible de répondre à une question ou participer au déroulement de la rencontre. Une étude comparative entre les sexes des rôles d'animation (présidence, secrétariat...) assumés par les femmes et les hommes serait très pertinente afin d'observer s'il y a reproduction des rôles traditionnellement féminins et masculins au sein de différentes instances.

La présence de citoyennes n'était pas plus élevée dans les conseils municipaux et d'arrondissement où la personne qui assumait une plus grande part de l'animation était une femme.

Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles représentaient **13,5 %** de l'ensemble des animatrices et des animateurs. Elles assumaient une part de l'animation dans **56,4 %** des lieux municipaux et paramunicipaux observés. Autrement dit, il y avait au moins une personne, femme ou homme, racisée ou des minorités ethnoculturelles à l'animation dans plus de la moitié des lieux observés.

Les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles représentaient **13,4 %** de l'ensemble des animatrices. Elles assumaient une part de l'animation dans **48,7 %** des lieux observés.

Les hommes racisés et des minorités ethnoculturelles représentaient **13,7 %** de l'ensemble des animateurs. Ils assumaient une part de l'animation dans **41 %** des lieux observés.

La présence de citoyen.ne.s racisées et des minorités ethnoculturelles était plus élevée (**14,9 %**) dans les conseils municipaux et d'arrondissement où il y avait au moins une personne racisée et des minorités ethnoculturelles à l'animation.

Dans l'ensemble des lieux observés, il n'y avait qu'une femme vivant en situation de handicap à l'animation.

Les prises de parole des citoyennes n'étaient pas plus élevées dans les lieux observés où la personne qui assumait une plus grande part de l'animation était une femme. Le style d'animation adopté ne paraît pas non plus avoir été significatif sur les prises de parole des femmes dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés.

Les prises de parole des citoyen.ne.s racisées et des minorités ethnoculturelles étaient plus élevées dans les lieux observés où il y avait au moins une personne racisée et des minorités ethnoculturelles à l'animation.

Données sur la présence des femmes

RAPPEL DES STATISTIQUES DE L'AGGLOMÉRATION

- ▶ Femmes | 51,4%
- ▶ Personnes racisées | 33%
- ▶ Personnes avec incapacités | 14,6% (♀ 15,6% | ♂ 13,7%)

Les femmes comptaient pour **42,6 %** des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'ensemble des lieux municipaux et paramunicipaux observés, sur un total de 1410 participant.e.s.

Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **10,7 %** des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'ensemble des lieux municipaux et paramunicipaux observés. Plus précisément, les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **11 %** des citoyennes présentes et les hommes, pour **10,5 %** des citoyens présents.

Les personnes en situation de handicap physique comptaient pour **1,1 %** des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'ensemble des lieux municipaux et paramunicipaux observés. Plus précisément, les femmes en situation de handicap comptaient pour **1,2 %** des citoyennes présentes et les hommes, pour **1,1 %** des citoyens présents.

Les femmes comptaient pour **33,8 %** des citoyen.ne.s présent.e.s aux conseils municipaux des villes liées observées.

Les femmes comptaient pour **41,7 %** des citoyen.ne.s présent.e.s au conseil municipal de la Ville de Montréal observé.

Les femmes comptaient pour **43,1 %** des citoyen.ne.s présent.e.s aux conseils d'arrondissement observés. Il y avait 2 femmes au conseil d'arrondissement qui en

comptait le moins, et 50 femmes à celui qui en comptait le plus. En pourcentage, la présence des femmes variait entre 20 % et 70,6 %.

Les femmes comptaient pour **30 %** des citoyen.ne.s présent.e.s aux assemblées publiques de comités consultatifs en urbanisme observés.

Les femmes comptaient pour **20 %** des citoyen.ne.s présent.e.s aux conseils d'administration de la STM observés.

Les femmes comptaient pour **37,5%** des citoyen.ne.s présentes à la séance d'information publique de l'OCPM observée.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est partenaire du projet MTElles. Puisqu'il n'y a eu qu'une seule observation lors d'une séance d'information effectuée par l'OCPM pendant la période lors de laquelle s'échelonnaient les observations dans le cadre du projet MTElles, quelques résultats d'un travail interne de l'organisation sur la participation des femmes sont ici présentés.

L'OCPM a réalisé huit projets de consultation pendant l'année 2017. À chaque séance tenue, un travail a été fait pour comptabiliser la participation des femmes. Plus précisément, une attention était portée sur le genre des personnes qui posaient des questions pendant les séances d'information, des personnes qui faisaient entendre leur opinion à titre personnel ou dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, et des personnes qui déposaient un mémoire sans présentation verbale.

Aux séances d'information, la participation moyenne des femmes à la période de questions a été évaluée à 37 %. La participation la plus basse des femmes était à 13 %, sur un projet de développement immobilier. La plus haute était à 54 % et portait sur un plan de développement urbain, économique et social. Au niveau des séances d'audition des opinions, les femmes représentaient 43 % des personnes ayant présenté leur opinion à titre personnel, et 40 % des personnes ayant présenté un mémoire en tant que représentant.e d'un organisme. Enfin, les femmes représentaient 61 % des personnes ayant déposé un mémoire sans présentation verbale. Leur participation à ce type de consultation a varié entre 23 % et 69 %. Notons également en 2016, une forte participation des femmes, soit 53%, à un questionnaire en ligne sur le quartier avoisinant l'échangeur Turcot.

Données sur les prises de parole des femmes

Les femmes comptaient pour **39,8 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole dans l'ensemble des lieux municipaux et paramunicipaux observés.

Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **11,1 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole dans l'ensemble des lieux observés. Plus précisément, les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **15,9 %** des citoyennes ayant pris la parole et les hommes, pour **8 %** des citoyens ayant pris la parole.

Les personnes en situation de handicap physique représentaient **1,2 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole dans l'ensemble des lieux observés. Plus précisément, les femmes en situation de handicap comptaient pour **0,7 %** des citoyennes ayant pris la parole et les hommes, pour **1,5 %** des citoyens ayant pris la parole.

Les femmes comptaient pour **23,8 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole aux conseils municipaux des villes liées observés.

Les femmes comptaient pour **45 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole au conseil municipal de la Ville de Montréal observé.

Les femmes comptaient pour **43 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole aux conseils d'arrondissement observés. Aucune femme n'a pris la parole aux conseils d'arrondissement qui comptaient le moins d'intervenantes, et 12 femmes ont pris la parole à celui qui en comptait le plus. En pourcentage, les prises de parole des femmes variaient entre 0 % et 75 %.

Les femmes comptaient pour **26,7 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole aux assemblées publiques de comités consultatifs en urbanisme observés.

Aucune femme n'est intervenue aux conseils d'administration de la STM observés.

LIEUX D'ÉCHANGES CITOYENS ORGANISÉS PAR LES TABLES DE QUARTIER MEMBRES DE LA COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER¹¹

OBSERVATIONS RELATIVES AUX TABLES DE QUARTIER

- ▶ 12 rencontres d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales
- ▶ 9 forums portant sur différentes thématiques de développement social propres aux quartiers
- ▶ 3 rencontres des membres
- ▶ 1 rencontre de comité de citoyen.ne.s

Données sur l'animation

Les femmes comptaient pour **48,6 %** de l'ensemble des animatrices et des animateurs des lieux relatifs aux Tables de quartier. Elles ont assumé la plus grande part de l'animation, ou l'animation principale, dans **54,5 %** des lieux observés.

Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles représentaient **21,6 %** de l'ensemble des animatrices et des animateurs. Elles assumaient une part de l'animation dans **40 %** des lieux relatifs aux Tables de quartier observés. Autrement dit, il y avait au moins une personne, femme ou homme, racisée ou des minorités ethnoculturelles à l'animation dans **40 %** des lieux observés.

Les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles représentaient **22,2 %** de l'ensemble des animatrices. Elles assumaient une part de l'animation dans **28 %** des lieux observés.

Les hommes racisés et des minorités ethnoculturelles représentaient **21,1 %** de l'ensemble des animateurs. Ils assumaient une part de l'animation dans **16 %** des lieux observés.

¹¹ Voir l'Annexe 2 pour la liste détaillée des lieux d'échange.

Les prises de parole des citoyennes en contexte de plénière n'étaient pas plus élevées dans les lieux observés où la personne qui assumait une plus grande part de l'animation était une femme. Les prises de parole des femmes ont toutefois été plus élevées dans les lieux où les animatrices et animateurs utilisaient un langage inclusif¹².

Les prises de parole des citoyen.ne.s racisées et des minorités ethnoculturelles étaient plus élevées dans les lieux observés où il y avait au moins une personne racisée et des minorités ethnoculturelles à l'animation.

Données sur la présence des femmes

Les femmes comptaient pour **57,2 %** des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'ensemble des lieux relatifs aux Tables de quartier observés, sur un total de 1429 participant.e.s.

Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **19,2 %** des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'ensemble des lieux relatifs aux Tables de quartier observés. Plus précisément, les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **21,3 %** des citoyennes présentes et les hommes, pour **16,3 %** des citoyens présents.

Les personnes en situation de handicap physique ou intellectuel comptaient pour **1,2 %** des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'ensemble des lieux relatifs aux Tables de quartier observés. Plus précisément, les femmes en situation de handicap comptaient pour **1,1 %** des citoyennes présentes et les hommes, pour **1,3 %** des citoyens présents.

Vingt-trois enfants étaient présents à même les salles où les rencontres avaient lieu.

Les femmes comptaient pour **53,4 %** des citoyen.ne.s présent.e.s aux soirées d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales observées.

¹² Le langage inclusif est caractérisé par l'utilisation à la fois des formes féminine et masculine des mots.

Les femmes comptaient pour **68,3 %** des citoyen.ne.s présent.e.s aux rassemblements organisés en vue de faire une priorisation collective¹³.

Données sur les prises de parole des femmes

Tout d'abord, il est important de rappeler que les observations de rassemblements qui se déroulaient en sous-ateliers n'ont pas permis d'avoir un regard complet sur les prises de parole des femmes dans les lieux relatifs aux Tables de quartier.

Les femmes comptaient pour **51 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole lors des déroulements en plénière (ou en grand groupe) dans l'ensemble des lieux relatifs aux Tables de quartier observés.

Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **3,2 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole lors des déroulements en plénière. Plus précisément, les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour **5,5 %** des citoyennes ayant pris la parole et les hommes, pour **0,8 %** des citoyens ayant pris la parole.

Dix-huit femmes et 16 hommes ont pris la parole dans le cadre de leurs fonctions professionnelles ou bénévoles.

Les femmes comptaient pour **49,7 %** des citoyen.ne.s ayant pris la parole lors des soirées d'échanges avec des candidat.e.s dans le cadre des élections municipales.

Dans l'ensemble des lieux relatifs aux Tables de quartier, il a été possible d'observer deux personnes (une femme et un homme) en situation de handicap physique et deux personnes (une femme et un homme) vivant avec une déficience intellectuelle qui ont pris la parole. Également, une femme et cinq hommes ont nommé vivre dans la précarité économique, et trois hommes ont nommé vivre avec un problème de santé mentale. Ce, sur plus de **250 citoyen.ne.s** ayant pris la parole.

¹³ Ces rassemblements sont organisés en vue de faire une priorisation collective autour des enjeux de quartier importants. Ils s'inscrivent souvent dans une démarche et demandent une implication plus soutenue dans le temps.

CONDITIONS FACILITANTES OBSERVÉES DANS LES LIEUX MUNICIPAUX ET PARAMUNICIPAUX

Liées à la présence des femmes

Tous les lieux observés¹⁴ faisaient la promotion de l'évènement sur le site web de leur organisation.

Six lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur les médias sociaux.

Trois lieux observés utilisaient des outils promotionnels épicènes ou féminisés.

- ▶ Les femmes y représentaient 58,2 % des citoyen.ne.s présent.e.s.

Sept lieux observés faisaient la promotion des conditions offertes pour favoriser la participation des citoyen.ne.s.

- ▶ Les femmes y représentaient 45,5 % des citoyen.ne.s présent.e.s.

Sept lieux observés offraient une halte-garderie ou un coin enfant non supervisé.

- ▶ Les femmes comptaient pour 45,5 % des citoyen.ne.s présent.e.s dans les lieux (5) offrant une halte-garderie supervisée.

Tous les lieux observés étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- ▶ Par contre, certains lieux n'étaient pas toujours accessibles de façon autonome ou n'annonçaient pas cette condition dans leur matériel promotionnel.

Certains arrondissements étaient mieux desservis par le transport en commun que d'autres, l'accès aux salles des conseils en était donc facilité pour les personnes qui utilisent ce mode de transport.

- ▶ Les femmes représentaient 47,8 % des citoyen.ne.s présent.e.s aux conseils d'arrondissement centraux¹⁵ observés.

¹⁴ Voir Annexe pour la liste détaillée des lieux observés.

¹⁵ Arrondissements retenus : Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Le Plateau Mont-Royal, Le Sud-Ouest, Verdun, Outremont, Rosemont – La Petite-Patrie, Ville-Marie et Villeray – St-Michel – Parc-Extension.

Six arrondissements tenaient des conseils d'arrondissement qui se déplaçaient à au moins deux endroits différents sur leur territoire.

Sept lieux observés offraient une traduction en langue des signes québécoise (LSQ) ou un système d'aide à l'audition.

18 lieux observés offraient une traduction vers une ou l'autre des langues officielles.

- ▶ Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour 14,8 % des citoyen.ne.s présent.e.s dans les lieux bilingues.

Liées aux prises de parole des femmes

Aucun lieu observé n'avait instauré une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes.

4 arrondissements permettaient aux familles et/ou aux personnes en situation de handicap de poser leurs questions en priorité.

- ▶ Les femmes y représentaient 46,8 % des citoyen.ne.s ayant pris la parole.
- ▶ La moitié des personnes en situation de handicap qui ont pris la parole l'ont fait dans un de ces lieux.

24 lieux nécessitaient une inscription préalable à la prise de parole.

- ▶ Les femmes représentaient 30,3 % des citoyen.ne.s ayant pris la parole dans les lieux caractérisés par l'absence d'inscription avant d'intervenir.

2 arrondissements offraient la possibilité aux citoyen.ne.s de poser des questions en ligne.

CONDITIONS FACILITANTES OBSERVÉES DANS LES LIEUX RELATIFS AUX TABLES DE QUARTIER

Liées à la présence des femmes

88 % des lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur le site de leur organisation.

80 % des lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur les médias sociaux.

68 % des lieux observés utilisaient des outils promotionnels féminisés ou épiciènes.

▶ Les femmes y représentaient 58,1 % des citoyen.ne.s présent.e.s.

40 % des lieux observés faisaient la promotion des conditions offertes pour favoriser la participation des citoyen.ne.s.

▶ Les femmes y représentaient 61,4 % des citoyen.ne.s présent.e.s.

44 % des lieux observés offraient une halte-garderie.

▶ Les femmes y représentaient 56,2 % des citoyen.ne.s présent.e.s.

▶ Les lieux offrant une halte-garderie étaient caractérisés par une plus grande mixité des âges et par la présence de personnes plus jeunes.

88 % des lieux observés étaient accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

▶ Par contre, certains lieux n'étaient pas toujours accessibles de façon autonome ou n'annonçaient pas cette condition dans leur matériel promotionnel.

76 % des lieux observés offraient de la nourriture.

▶ Les femmes y représentaient 59,5 % des citoyen.ne.s présent.e.s.

2 lieux observés offraient une traduction en langue des signes québécoise (LSQ) ou un système d'aide à l'audition.

20 % des lieux observés offraient une traduction vers une ou l'autre des langues officielles.

- ▶ Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles comptaient pour 12,4 % des citoyen.ne.s présent.e.s dans les lieux bilingues.

Liées aux prises de parole des femmes

2 lieux observés avaient instauré une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes.

- ▶ Les prises de parole des femmes y étaient tout de même inférieures à d'autres lieux observés.

Aucun lieu observé n'accordait de priorité aux prises de parole des familles ou des personnes en situation de handicap.

5 lieux nécessitaient une inscription préalable à la prise de parole en plénière.

- ▶ Les femmes représentaient 48,6 % des citoyen.ne.s ayant pris la parole dans les lieux où l'on ne devait pas s'inscrire pour intervenir en plénière.

ENJEUX QUI INCITENT LES FEMMES ET LES HOMMES À PRENDRE LA PAROLE

À travers l'ensemble des observations réalisées, une attention était également portée sur le contenu des prises de parole. Il s'agit, autrement dit, des préoccupations qui ont mobilisé le plus les femmes et les hommes à prendre la parole dans les lieux observés. Les sujets sur lesquels portaient les questions et les interventions des citoyen.ne.s ont été comptabilisés et classifiés, et sont présentés en ordre d'importance ci-dessous.

Lieux municipaux et paramunicipaux

Il est tout d'abord important de comprendre que la plupart des lieux municipaux et paramunicipaux observés étaient des lieux où poser des questions assez spécifiques aux élu.e.s et aux fonctionnaires des arrondissements et des villes. Il était cependant toujours possible de déposer des documents pour qu'ils soient pris en considération dans les décisions, mais ces derniers n'ont pas été consultés dans le cadre de la collecte de données du projet.

Femmes	Hommes
1. Déplacements	1. Déplacements
2. Institutions et commerces	2. Gouvernance
3. Environnement	3. Conditions des espaces publics
4. Inclusion	4. Institutions et commerces
5. Conditions des espaces publics	5. Habitation

Dans ce contexte, l'enjeu le plus soulevé par les femmes et les hommes était les **déplacements**. Cela inclut : la sécurité des aménagements, tels que les intersections, les trottoirs, les pistes et voies cyclables ; l'accès au transport en commun ; la circulation automobile et ses nuisances ; les stationnements ; les travaux liés à la réfection de routes ; le déneigement.

La question des **institutions et commerces** inclut les préoccupations liées à la cohabitation entre les zones résidentielles et commerciales, les nuisances associées à différents commerces, et les revendications de locaux pour les organismes communautaires. Les questions **d'environnement**, beaucoup plus soulevées par les femmes que les hommes, incluent ce qui est relatif à la faune et la flore, le contrôle et le bien-être des animaux, l'étalement urbain et le développement durable.

L'inclusion, davantage revendiquée par les femmes, se réfère à des interventions en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes racisées et/ou issues de l'immigration, des aîné.e.s, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des jeunes, ainsi que des personnes précaires financièrement. Il a aussi été question des **conditions des espaces publics et communs** (ex. les parcs, l'espace public) : leur propreté, entretien et intégrité, la cohérence des aménagements, et l'éclairage.

Chez les hommes, une grande part d'entre eux intervenait sur les questions de **gouvernance** : sur les processus participatifs, la transparence et l'accès à l'information, mais également sur la gestion des dépenses publiques. Ils ont également été plus nombreux à intervenir sur les questions d'**habitation**. Plus précisément, en revendiquant davantage de logements sociaux, en dénonçant des situations d'insalubrité et les problématiques liées à l'économie du partage, mais également en commentant sur des projets de développement immobilier et les nuisances associées à leur construction.

Lieux relatifs aux Tables de quartier

Les Tables de quartier offrent des lieux de participation citoyenne où il est possible de « rêver le quartier » et de réfléchir collectivement aux questions de développement social local. Les interventions y sont souvent articulées conséquemment.

Femmes	Hommes
1. Inclusion	1. Déplacements
2. Gouvernance	2. Habitation
3. Déplacements	3. Organismes communautaires
4. Organismes communautaires	4. Gouvernance
5. Habitation	5. Inclusion

Par **inclusion**, il s'agit d'interventions qui rappellent de ne pas oublier de penser, entre autres, aux femmes, aux personnes racisées et/ou issues de l'immigration, aux aîné.e.s, aux personnes à mobilité réduite, aux enfants, aux jeunes et aux personnes en situation de précarité lorsqu'il est temps de réfléchir aux priorités de quartier.

La question de la **gouvernance** se réfère ici à des interventions sur les processus participatifs, la transparence et l'accès à l'information pour les citoyen.ne.s. Les enjeux relatifs aux **déplacements** ont aussi pris une grande place dans les rencontres organisées par les Tables de quartier. Les citoyen.ne.s prenaient la parole pour prôner une meilleure desserte en transport en commun, une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacements, et pour dénoncer certaines nuisances liées aux transports motorisés.

Plusieurs citoyen.ne.s sont également intervenu.e.s pour souligner l'importance des **organismes communautaires** sur leur territoire, pour dénoncer les enjeux de disponibilité de locaux pour les organismes et des complexités de leur mode de financement.

Enfin, les questions d'**habitation** ont aussi été abordées, surtout par les hommes, mais aussi par les femmes. Il s'agissait en grande partie d'interventions en faveur de la construction de plus de logements sociaux, ou qui dénonçaient les conditions d'insalubrité de plusieurs logements.

OBSERVATIONS DES INTERACTIONS

Enfin, à travers l'ensemble des observations réalisées, une attention était portée sur ce qui relevait plutôt des interactions. Plus précisément, les éléments observés étaient : comment est-ce que les femmes et les hommes prennent la parole ? Y a-t-il des différences dans le ton, dans le degré de préparation aux interventions ? Également, comment est-ce que les personnes dans la salle réagissent aux prises de parole des femmes et des hommes dans toute leur diversité ?

Dans les lieux municipaux et paramunicipaux, les femmes se présentaient souvent au micro plus préparées que les hommes. Par préparées, il est entendu qu'elles avaient fait des recherches et avaient des notes pour structurer leurs interventions. Dans les lieux observés relatifs aux Tables de quartier, c'était les hommes qui étaient plus souvent préparés que les femmes. Autrement, autant au municipal qu'au sein des Tables de quartier, les femmes ont plus nommé leur nervosité à prendre la parole que les hommes. De leur côté, dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, les hommes adoptaient plus souvent que les femmes des attitudes décrites comme de l'arrogance, de l'agressivité, de l'irritation, un ton revendicatif ou accusateur, avaient plus tendance à ne pas respecter les procédures et à prendre la parole à plusieurs reprises. Dans l'ensemble des lieux observés, seules des femmes ont nommé ressentir un malaise et généralement, elles attendaient plus longtemps avant de se lever pour prendre la parole.

Il est finalement intéressant de noter qu'à trois reprises dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, des interventions faites par des femmes ont été accueillies par de la moquerie, par des commentaires déplacés et de l'exaspération de la salle. Une telle situation s'est produite une fois dans les lieux observés relatifs aux Tables de quartier, soit lors d'une soirée d'échanges en contexte électoral.

Ce qui ressort des entretiens

Afin de réaliser l'évaluation des besoins en ce qui a trait à la participation citoyenne des femmes dans les instances montréalaises de vie démocratique, une série d'entretiens a été réalisée. Une attention était portée sur les différents parcours d'implication des femmes consultées, sur les enjeux qui mobilisent leur implication, sur les obstacles à leur participation citoyenne et sur les pistes d'actions proposées par les citoyennes et les intervenant.e.s des milieux municipaux et paramunicipaux, des Tables de quartier, des groupes de femmes et d'autres réseaux partenaires qui ont contribué à la réflexion.

ENTRETIENS AUPRÈS DE:

- ▶ 45 citoyennes de l'agglomération de Montréal
- ▶ 11 intervenant.e.s des milieux municipaux et paramunicipaux
- ▶ 21 intervenant.e.s des Tables de quartier
- ▶ 9 intervenant.e.s de groupes de femmes et d'autres milieux partenaires

PARCOURS D'IMPLICATION

Les citoyennes rencontrées ont parlé de leurs différents parcours d'implication. Ce qui en ressort, c'est que les femmes s'impliquent lorsqu'elles en ont le temps. Il semble y avoir **trois périodes privilégiées : lorsqu'elles ont des enfants** et prennent des congés de maternité ou de parentalité, **à la retraite** et **en période de transition professionnelle**. Plusieurs cherchent à **sortir de l'isolement**, et elles sont nombreuses à mentionner que **l'implication fait partie de leurs valeurs**, des valeurs acquises durant leur jeunesse par la famille, lors de leurs études ou par la nature de leur profession. Les endroits où elles cherchent à s'impliquer doivent offrir de l'écoute quant à leurs préoccupations et elles aiment sentir qu'elles font une différence. Plusieurs d'entre elles, notamment

celles qui sont à la retraite, cumulent plusieurs chapeaux sur divers comités dans la communauté.

Certaines particularités ont été notées dans les parcours d'implication des femmes de moins de 30 ans. Elles étaient souvent aux études et s'impliquaient plus dans le milieu universitaire (démocratie étudiante, conférences...) qu'au niveau du territoire de résidence. Elles ont fait part du peu de sentiment d'appartenance à leur quartier de résidence actuel, souvent perçu comme un lieu de passage durant une période de transition.

Également, pour quelques citoyennes consultées, le fait de vivre avec des problèmes de santé aura été l'élément déclencheur à leur implication. De leur côté, certaines femmes issues de l'immigration rencontrées avaient cherché à acquérir de l'expérience dans le pays d'accueil à travers le bénévolat, qui avait finalement agi comme une porte d'entrée à leur implication citoyenne.

Enfin, voici les réponses des citoyennes rencontrées quant à la fréquence à laquelle elles participaient aux démarches participatives suivantes :

Instances	Jamais	À l'occasion	Régulièrement
Conseil municipal	33*	9	3
Conseil d'arrondissement	30	14	1
Consultation publique de l'OCPM	31	14	0
Commission permanente	42	2	1
Comité de citoyen.ne.s	15	9	21
Groupe communautaire	8	6	31
Assemblée de quartier	12	16	17

**Les chiffres indiqués font référence au nombre de femmes ayant répondu. Par exemple, sur 45 femmes, 33 nous ont dit ne jamais assister à un conseil municipal.*

ENJEUX QUI MOBILISENT LES FEMMES

Les enjeux suivants ont été identifiés par les citoyennes consultées en entretiens. Il s'agit des huit enjeux qui les préoccupent et les mobilisent le plus, en ordre d'importance.

1. Inclusion (femmes, aîné.e.s, LGBTQI+, personnes racisées et/ou immigrantes, à mobilité réduite, vivant avec un problème de santé mentale...)	3. Démocratie et participation citoyenne	6. Logement
	4. Lutte à la pauvreté et sécurité alimentaire	7. Loisirs et culture (jardins collectifs, bibliothèques...)
2. Environnement	5. Enfance, jeunesse et éducation	8. Déplacements sécuritaires, mobilité et transport

La plupart des citoyennes consultées ont dit être mobilisées afin de favoriser une meilleure prise en compte des besoins des personnes racisées et/ou issues de l'immigration, des aîné.e.s, des personnes à mobilité réduite, ainsi que des personnes vivant avec un problème de santé mentale. Les femmes racisées et les femmes vivant avec des limitations fonctionnelles s'impliquaient souvent par nécessité, afin de revendiquer des services plus inclusifs de leurs réalités. Pour les citoyennes consultées qui s'identifiaient à la communauté LGBTQI+, leur sentiment d'appartenance à cette communauté était aussi mobilisateur.

La préservation de l'environnement et le développement durable, les idéaux face à une démocratie plus participative, qui inclurait notamment les enfants et les jeunes, les désirs que les besoins de base de toutes et tous soient comblés, l'accès aux loisirs et à la culture ainsi que les expériences quotidiennes d'éléments problématiques dans leurs déplacements sont des enjeux qui intéressaient et mobilisaient les citoyennes rencontrées.

OBSTACLES À LA PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES

Les 45 citoyennes consultées ont soulevé les obstacles qu'elles rencontraient. Les intervenant.e.s des milieux municipaux, des Tables de quartier et des groupes de femmes ont été en mesure d'appuyer ces constats à travers leurs observations, ainsi que de renchérir avec des réalités plus spécifiques à leur milieu. Parfois, les propos s'appliquaient spécifiquement à la participation des femmes, alors que d'autres portaient sur les défis de la participation citoyenne plus généralement.

Enfin, plusieurs obstacles soulevés par les personnes consultées s'inscrivaient dans la continuité des effets des systèmes de domination (patriarcat, capitalisme...) et leurs multiples oppressions associées (sexisme, racisme, capacitisme...).

« La façon dans les instances politiques, on devrait être calmes, articulées, tout ça... L'idée de participer d'une façon qui n'est pas naturelle pour nous, qui n'est pas un dialogue, mais une présentation. On a l'impression qu'il faut performer, on ne doit pas pleurer, c'est très patriarcal comme façon de faire. »

Les procédures entourant les prises de parole

« Je n'avais pas suffisamment de connaissances, je n'étais pas prête. J'aurais dû prendre plus de temps pour étudier les dossiers. »

Autant l'absence de procédures que leur lourdeur ont été identifiées comme des obstacles à la prise de parole des femmes. Plusieurs citoyennes (22 mentions) ont nommé leur gêne de s'exprimer dans ces contextes et/ou ont remis en question la pertinence de leur intervention, surtout lorsqu'elles ne maîtrisaient pas le sujet sous discussion. Ces conceptions ont été expliquées par certaines comme des conséquences d'une socialisation différenciée des femmes et des hommes.

La conciliation complexe du travail, de la vie familiale et de l'implication

«Même avec un service de garde, c'est difficile de faire passer ses enfants d'un service de garde à un autre.»

Il s'agit de l'obstacle le plus soulevé par les citoyennes rencontrées (35 mentions). Plusieurs ont dit manquer de temps, souligné une répartition inégale des tâches au sein du couple et nommé un sentiment de culpabilité face à leur implication, lorsqu'elle empiétait sur leur temps en famille. De plus, elles ont nommé que très peu de lieux offraient des conditions facilitantes à leur participation (ex. un service de halte-garderie, des horaires de rencontres adaptés ou variés, de la nourriture). Le danger d'épuisement dû à une sursollicitation des citoyennes engagées a également été nommé.

Les enjeux relationnels

«Tu vas dans des espaces et les autres parlent super bien, toi tu te sens toute petite, tu ne sais pas comment venir avec ta petite question sur ta pauvreté, ta situation de mère, de femme.»

La vie démocratique implique la rencontre d'une diversité de personnes, qui peut parfois être difficile et causer des chocs de valeurs. Certaines dynamiques entre participant.e.s ont été identifiées comme problématiques : l'intolérance des autres participant.e.s face à la présence des enfants, la présence de conflits, des attitudes de jugement ou d'impatience de certain.e.s participant.e.s, les relations de pouvoir genrées et l'intimidation. Plusieurs citoyennes ont également mentionné les différences de participation et de gestion entre les milieux féministes et les milieux mixtes.

La non-représentativité des organisations et la méconnaissance des diverses réalités sociales

Les intervenant.e.s des milieux municipaux (4 mentions) et des Tables de quartier (10 mentions) rencontré.e.s ont observé un manque de modèles féminins et racisés, au sein des organisations, pour bien représenter la population.). Plusieurs mentions (37) allaient également dans le sens d'un manque d'éducation au sein des organisations sur les inégalités et les discriminations qui y sont vécues et sur les réalités différentes des hommes et des femmes, et des femmes entre elles.

Selon les personnes rencontrées, cette méconnaissance des privilèges et des réalités spécifiques se répercute aussi sur les techniques d'animation non adaptées qui ne favorisent pas les prises de parole des groupes de la population qui vivent davantage d'oppressions.

Les barrières physiques

Les personnes consultées ont noté que l'accès aux lieux où se déroule la vie démocratique n'est pas le même pour toutes et tous. Certains lieux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (autant les bâtiments que le transport pour s'y rendre).

«[...] C'est une lutte quotidienne[...] La seule manière pour moi de me déplacer c'est lorsque que quelqu'un est disponible à me fournir du transport et à me soulever. Le transport adapté n'a pas toujours des horaires qui conviennent. Alors mettez tout ça ensemble, en plus de la température et c'est un réel défi. [...] C'est une déclaration en soi pour moi, juste d'être quelque part ! »

D'autres, dépendamment des modes de déplacements des personnes (à pied, en transport en commun, en auto...), sont trop éloignés. De plus, le sentiment d'insécurité que ressentent plusieurs femmes à se déplacer seules le soir a été identifié comme un obstacle à leur participation.

Un autre élément est ressorti de cette catégorie d'obstacles : les barrières liées aux découpages des districts, des arrondissements et des territoires couverts par les Tables de quartier et les conseils d'arrondissements, qui ne correspondent pas nécessairement au territoire qu'une personne identifie comme son quartier d'appartenance.

La précarité socioéconomique

Selon plusieurs personnes consultées, l'implication dans la vie démocratique locale et municipale est des plus difficiles lorsque les besoins de base d'une personne (se loger, se nourrir et se vêtir) ne sont pas comblés. Puisque les femmes sont davantage touchées par la précarité socioéconomique, cet obstacle s'applique particulièrement, mais pas exclusivement, à elles.

« Je ne peux pas croire qu'en 2018, on n'arrive pas comme société à subvenir à trois besoins fondamentaux : se loger, se nourrir, se vêtir. Comment veux-tu m'amener à m'impliquer quand je me bats pour survivre ? »

LES DÉFIS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La place des citoyen.ne.s dans les décisions

L'impression de ne pas avoir de poids réel sur les prises de décision a été identifiée comme démobilisateur par les personnes consultées, tout comme les longs délais entre une consultation et la réalisation des actions proposées, une non prise en compte des préoccupations des citoyen.ne.s et une réponse inadéquate aux besoins nommés.

Les barrières de langue

La compréhension ou non d'une ou des langues officielles a un impact sur la mobilisation de certains groupes de la population, leur accès à l'information et leur participation active à la vie démocratique. Aussi, certaines citoyennes consultées ont noté un décalage entre les milieux francophones et anglophones. Elles les décrivent comme des lieux séparés, ce qui empêche les francophones et les anglophones de réfléchir la ville ensemble.

Le manque d'accès à l'information

La méconnaissance des lieux de participation citoyenne a été soulignée. Plusieurs personnes consultées (47 mentions) ont noté des lacunes au niveau de l'accès à des informations justes et complètes, avant et après les rencontres, qui causent un manque de compréhension du sujet, des instances, des structures et des consultations.

Les difficultés de mobilisation

Les moyens et les outils de mobilisation utilisés ne rejoignent pas plusieurs groupes de la population. Souvent, ce sont les mêmes personnes qui répondent à l'appel.

Les obstacles spécifiques aux milieux municipaux et paramunicipaux

- La lourdeur des institutions et leur caractère formel
- Le cynisme et le manque de confiance de certaines envers le politique
- Une méconnaissance des responsabilités municipales
- Des informations difficiles à trouver et l'utilisation d'un langage spécialisé
- La perception d'un manque d'ouverture de certain.e.s élu.e.s, notamment face aux initiatives citoyennes

Les obstacles spécifiques aux Tables de quartier

- La difficulté de voir les résultats à court terme des démarches de concertation.
- L'ambivalence des organismes face à la présence citoyenne.
- Le manque de ressources des organismes pour atteindre leur pleine capacité de mobilisation et offrir des conditions facilitantes.
- L'impact de la qualité et de la nature des relations entre divers organismes au sein des concertations locales sur la mobilisation citoyenne, notamment la mobilisation des femmes et de différents groupes minoritaires au sein de la communauté.
- La professionnalisation de la participation citoyenne dans les consultations.

PISTES D' ACTIONS

Les citoyennes et les intervenant.e.s des milieux municipaux, des Tables de quartier et des groupes de femmes ont finalement proposé différentes pistes d'action afin de contrer les obstacles présentés précédemment. Parfois, les pistes d'actions visaient spécifiquement l'amélioration de la participation des femmes, alors que d'autres avaient plutôt comme finalité de répondre aux défis de la participation citoyenne plus généralement. À noter que lorsqu'il n'y a pas de mention à un milieu spécifique, la piste d'action est applicable à la fois aux milieux municipaux et paramunicipaux, et aux Tables de quartier.

Les pistes d'actions proposées **spécifiquement pour améliorer la participation des femmes** sont tout d'abord articulées autour de quatre éléments :

Le format des rencontres et les procédures de prise de parole

En réponse à la formalité des instances municipales et paramunicipales de participation citoyenne et au défi que représentent les prises de parole publiques pour un grand nombre de femmes, il est proposé par les personnes consultées de :

- Instaurer des mécanismes facilitant la prise de parole des femmes, telle qu'une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes ;
- Aménager les salles où se déroulent les consultations, les conseils ou les assemblées publiques de façon à les rendre moins intimidantes pour les citoyen.ne.s qui souhaitent participer ;
- Utiliser des techniques d'animation sensibles aux rapports de pouvoir, afin d'équilibrer le temps de parole accordé aux femmes et aux hommes, et aux personnes qui vivent différentes oppressions ;
- Adopter un fonctionnement plus flexible lors des conseils d'arrondissement ou municipaux. Par exemple, offrir des espaces de dialogues avec les élu.e.s, sortir des murs de l'Hôtel de Ville ou faire de l'Hôtel de Ville une maison civique ;
- Former la fonction publique en matière de participation citoyenne, avec une attention particulière à la participation citoyenne de toutes les femmes ;
- Adopter des formules de consultation en petit groupe, notamment, en créant des *safe spaces*¹⁶ (ou espaces sécuritaires).

La conciliation du travail, de la vie familiale et de l'implication

En réponse à cette difficile conciliation, qui revient encore en plus grande partie aux femmes, et au manque de conditions facilitantes offertes dans les instances de la vie démocratique, il est proposé par les personnes consultées de :

¹⁶ Endroits permettant aux personnes vivant différentes oppressions de se réunir entre elles afin de communiquer autour de leurs réalités spécifiques.

- Offrir un service de garde (adapté à différents groupes d'âge et à différents besoins) et de la nourriture ;
- Initier les enfants et les jeunes à la participation citoyenne, notamment en offrant des formules de consultation en format familial ;
- Faciliter ou soutenir le transport des citoyen.ne.s par différents moyens (remboursement des titres, covoiturage, navettes) ;
- Permettre officiellement l'allaitement ;
- Annoncer à l'avance dans le matériel promotionnel les conditions facilitantes offertes ;
- Offrir différents horaires et une flexibilité au niveau des rencontres et de l'engagement demandé ;
- Prévoir les ressources nécessaires pour offrir les conditions facilitantes.

L'aspect relationnel et le climat

En réponse aux difficultés liées à la rencontre d'une diversité de personnes et aux dynamiques problématiques entre participant.e.s, il est proposé par les personnes consultées de :

- Respecter le rythme de chacun.e et s'adapter aux niveaux de connaissances ;
- Offrir un accueil chaleureux et personnalisé, notamment à l'aide de facilitatrices ou facilitateurs à l'intégration ;
- Créer des groupes d'échange, au sein des Tables de quartier, composés de citoyennes sur différents sujets d'intérêt qui permettent de mieux faire connaissance et de développer l'entraide entre les femmes.

La préparation et le soutien avant les rencontres

Dans une optique d'empowerment des citoyennes, il est proposé par les personnes consultées de :

- S'assurer de la clarté de l'objectif de la rencontre ;
- Former, développer les compétences et outiller les femmes à la participation citoyenne ;
- Organiser des rencontres préparatoires d'appropriation des sujets ;

- Valoriser les expériences personnelles ;
- Développer le sentiment d'appartenance et soutenir la créativité des citoyennes.

Également, les personnes consultées soulignent l'importance d'**améliorer le partenariat entre les élu.e.s et fonctionnaires, les Tables de quartier et les organismes du milieu**, afin de rendre possible une meilleure définition collective de la place accordée à la participation citoyenne et de reconnaître l'apport de cette participation aux démarches locales et municipales. En ce sens, il est proposé de créer des comités de citoyen.ne.s selon les intérêts et les enjeux prioritaires et de démontrer la spécificité de l'apport de la participation des femmes dans ces démarches. Il est notamment soulevé qu'**un meilleur partenariat avec les groupes de femmes et des organismes ayant une mission spécifique auprès de populations vivant différentes oppressions** permettrait de s'inspirer des pratiques de ceux-ci et ainsi mobiliser une plus grande participation des femmes et de ces populations aux différentes démarches.

En réponse aux effets des systèmes de dominations et les multiples oppressions associées, les personnes consultées proposent d'**adapter les structures à la participation des femmes** et de mettre en place des mesures officielles favorisant la présence des femmes et des personnes issues de la diversité, afin d'**assurer la représentativité des instances et la présence de modèles positifs**.

De plus, la **notion de proximité des rencontres** est identifiée comme centrale. Il est proposé d'aller à la rencontre des citoyen.ne.s, de se déplacer sur le territoire et d'avoir recourt à des unités mobiles de consultation. Les personnes rencontrées ont aussi insisté sur la **nécessité que les lieux des rencontres soient accessibles**, tant pour les personnes à mobilité réduite qu'en transport en commun, et qu'une préoccupation soit portée pour que l'environnement extérieur de ceux-ci soit sécuritaire. L'une des propositions pour rendre accessibles les rencontres, dans le cas où il serait impossible de les déplacer, est d'**explorer les possibilités au niveau de la participation Web**.

Les pistes d'actions proposées **afin de répondre aux défis de la participation citoyenne plus généralement** sont les suivantes :

Pour l'ensemble des milieux touchés par le projet, il est soulevé qu'un effort doit être fait pour favoriser l'**accès à l'information**. Cela implique de faire connaître les lieux de participation démocratique, de diversifier et de traduire les outils de communication afin de les adapter à différents publics cibles, de rendre accessible le vocabulaire et

de transmettre l'information dans des délais raisonnables. Pour mieux rejoindre les femmes, des communications féminisées, ou encore épiciènes, seraient de mise. La notion de rendre des comptes, de revenir vers les citoyen.ne.s et de démontrer les résultats suite à leur participation est aussi un élément important pour les personnes rencontrées.

En ce qui a trait aux Tables de quartier, la **présence d'agent.e.s de mobilisation** est nommée comme une pratique favorable à la mobilisation citoyenne et il est proposé de développer des réseaux d'agent.e.s multiplicatrices et multiplicateurs. Au niveau municipal, le **soutien offert aux élu.e.s par les fonctionnaires** a été souligné. Ce qui ressort de ces actions déjà présentes et à mettre de l'avant dans les milieux, est l'excellente connaissance des dossiers et la proximité avec les citoyen.ne.s qui peut être améliorée par l'embauche de consultant.e.s ou par le partenariat avec des universités pour **favoriser les meilleures pratiques de mobilisation citoyenne et d'application des approches féministes**, notamment l'analyse comparative entre les sexes (ACS)+.

Retour réflexif

À la lumière des résultats de la collecte de données, il est possible de confirmer certains éléments des hypothèses préalables. En effet, les femmes étaient généralement moins présentes que leur représentation dans l'agglomération (51 %) **dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés**, et l'espace de parole qui aurait dû être le leur ne leur est pas revenu dans la plupart de ces lieux.

Plus précisément, en s'intéressant aux **animatrices et aux animateurs dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés**, nous remarquons que les femmes étaient sous-représentées par rapport à leur poids dans la population dans l'agglomération. Il faut tout de même souligner que la proportion d'animatrices (45 %) se situe dans la zone paritaire et que l'importance de s'intéresser au genre et aux autres caractéristiques des personnes qui assument l'animation réside dans une optique d'atteindre une meilleure représentativité de la diversité de la population montréalaise. D'ailleurs, les personnes racisées, dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, n'assumaient pas une part de l'animation à la hauteur de leur représentation dans l'agglomération (33 %). À noter tout de même que la participation des femmes (leur présence ou leurs prises de parole) n'était pas plus élevée dans les lieux où une femme assumait la plus grande part de l'animation. D'autres éléments mentionnés ci-dessous apparaissent avoir des effets plus significatifs sur la participation des femmes que le genre de la personne qui assument l'animation principale. Il reste que cela a été nommé comme étant important par les citoyennes consultées lors des entretiens. En ce qui a trait aux personnes racisées et des minorités ethnoculturelles, leur participation était plus élevée lorsqu'il y avait au moins une personne racisée ou des minorités ethnoculturelles à l'animation. Il est impossible, à partir de cette information, de déterminer si c'est la représentation des personnes racisées et des minorités ethnoculturelles qui a eu un effet sur leur participation, ou si cette représentation était plutôt le résultat d'une communauté mobilisée sur le territoire.

En ce qui a trait aux **citoyennes qui étaient présentes dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés**, soit 42,6%, elles ne l'étaient en moyenne pas à la hauteur de leur représentation dans l'agglomération soit 51,4%. C'était également le cas pour les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles ainsi que pour les personnes en situation de handicap. À noter que les personnes racisées et des minorités

ethnoculturelles étaient en moyenne plus présentes dans les lieux municipaux et paramunicipaux au déroulement bilingue.

En revenant à la présence des femmes dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, une légère variation a été notée entre leur proportion moyenne dans les conseils d'arrondissement et leur proportion au conseil municipal de la Ville de Montréal qui a été observé. Comparativement, la présence des femmes était moins élevée lors de nos observations des conseils municipaux des villes liées, des comités consultatifs en urbanisme et des conseils d'administration de la STM. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de lieux où les femmes étaient plus fortement représentées. Par exemple, dans les conseils d'arrondissement centraux caractérisés, entre autres, par une meilleure desserte en transport en commun et une densité démographique généralement plus importante, la représentation de citoyennes était presque paritaire (47 %). Ceci pourrait aussi être expliqué par une culture de participation citoyenne propre à ces arrondissements qui est plus ancrée et plus ancienne. De plus, très peu de lieux municipaux et paramunicipaux observés utilisaient des outils promotionnels féminisés ou épicènes. Les femmes étaient surreprésentées au sein des lieux qui le faisaient, mais nous ne pouvons déterminer s'ils ont adapté leurs outils à une forte participation de femmes prévue ou si ces outils ont eu comme effet de mobiliser davantage de femmes. Une plus forte présence des femmes a aussi été enregistrée dans les lieux municipaux et paramunicipaux qui faisaient la promotion des conditions facilitantes offertes, et au sein de ceux qui offraient un service de halte-garderie. Ces deux éléments suggèrent que les lieux en question ont eu une réflexion sur les obstacles à la participation citoyenne.

Pour ce qui est des **prises de parole des citoyennes**, l'espace de parole qui devait être le leur n'a pas été constaté **dans la plupart des lieux municipaux et paramunicipaux observés**. En effet, les femmes y ont moins pris la parole, par rapport à leur représentation au sein de l'agglomération, mais aussi par rapport à leur présence dans ces lieux. Un élément surprenant est que les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles ont pris la parole dans une proportion plus élevée que leur présence dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, et en plus forte proportion que les hommes racisés et des minorités ethnoculturelles. Les personnes en situation de handicap ont pris la parole dans des proportions similaires à leur présence.

En revenant aux prises de parole des femmes, encore une fois, il n'y avait pas de variation importante entre la moyenne enregistrée dans les conseils d'arrondissement

et le conseil municipal de la Ville de Montréal observés. Comparativement, les prises de parole des femmes étaient moins élevées lors de nos observations des conseils municipaux des villes liées, des comités consultatifs en urbanisme et des conseils d'administration de la STM. Deux procédures entourant la prise de parole des femmes apparaissent significatives : le fait de prioriser les prises de parole des personnes avec enfant(s) et des personnes en situation de handicap et l'inscription préalable aux interventions. Pour cette dernière, il est possible de faire des liens avec la socialisation politique : les femmes semblent plus portées à prendre la parole si elles n'ont pas besoin d'entrer en compétition pour y arriver. Parallèlement, il est tout de même intéressant de mentionner que les citoyennes consultées en entretiens nous ont dit ne pas apprécier les lourdes procédures qui encadrent le fonctionnement des rencontres. La socialisation politique des femmes offre une autre piste d'interprétation à ce constat : leur rejet des modalités d'inscription serait dû au fait que ces pratiques soient identifiées comme technocratiques et éloignent les citoyen.ne.s des instances municipales et paramunicipales où s'exerce la vie démocratique.

Enfin, **les chiffres fournis par l'OCPM sur la participation des femmes** démontrent que les prises de parole des femmes y étaient en moyenne plus basses, que ce soit lors des séances d'information ou d'audition des opinions. Les consultations plus techniques, comme un projet de développement immobilier, enregistrent une plus basse proportion de prises de parole des femmes. Par contre, les femmes étaient surreprésentées en ce qui a trait au dépôt de mémoire sans prise de parole, ce qui fait écho à certains éléments relevés en lien à la socialisation politique des femmes et aux difficultés qu'elles rencontrent face aux prises de parole, nommées par les citoyennes consultées lors des entretiens.

Les résultats étaient différents **dans les lieux relatifs aux Tables de quartier**. En effet, les femmes y étaient généralement plus présentes (57,2%) que leur représentation dans l'agglomération, mais l'espace de parole qui aurait dû être le leur n'a pas été constaté dans la plupart de ces lieux lors des déroulements en plénière.

Plus précisément, **les femmes étaient globalement bien représentées au sein des animatrices et des animateurs dans les lieux relatifs aux Tables de quartier (48,6%)**. La part des personnes racisées et des minorités ethnoculturelles à l'animation était plus importante qu'au sein des lieux municipaux et paramunicipaux observés, mais tout de même pas à la hauteur de leur représentation dans l'agglomération. Encore une fois, les prises de parole des citoyennes n'étaient pas plus élevées dans les lieux

relatifs aux Tables de quartier où la plus grande part de l'animation était assumée par une femme. L'utilisation d'un langage inclusif par la personne qui animait était plus significative sur les prises de parole des femmes que le genre de celle-ci. Comme dans les lieux municipaux et paramunicipaux, les prises de parole des personnes racisées et des minorités ethnoculturelles étaient plus élevées dans les lieux relatifs aux Tables de quartier où il y avait au moins une personne racisée ou des minorités ethnoculturelles à l'animation.

En ce qui a trait à la **présence des femmes dans les lieux relatifs aux Tables de quartier**, elles étaient surreprésentées par rapport aux statistiques de l'agglomération, ce qui a d'ailleurs été souligné par les intervenant.e.s des Tables de quartier consulté.e.s en entretiens. Des liens peuvent être faits avec la littérature pour expliquer cette réalité : les quartiers agissent davantage comme territoires de proximité et la culture de participation y est moins formelle. Les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles étaient plus présentes dans les lieux relatifs aux Tables de quartier que dans les lieux municipaux et paramunicipaux, mais tout de même sous représentées par rapport aux statistiques de l'agglomération. Elles étaient aussi en moyenne plus présentes dans les lieux francophones que bilingues. De plus, les femmes racisées et des minorités ethnoculturelles étaient plus présentes que les hommes aux mêmes caractéristiques. Une part de l'explication de ce constat réside possiblement dans la division sexuelle du travail au sein des couples et par les parcours d'implication des femmes racisées et des minorités ethnoculturelles issues de l'immigration, pour qui le bénévolat afin d'acquérir une expérience dans le pays d'accueil agissait souvent comme porte d'entrée à une implication au sein de plusieurs milieux de proximité. Il est aussi possible de penser que les responsabilités de juridiction locale et municipale et la proximité des Tables de quartier (et en continuité, du palier municipal) jouent un rôle dans l'intérêt de ces femmes (qualité des logements, aménagement du territoire, desserte en transports en commun, sécurité, etc.).

Les personnes en situation de handicap étaient aussi moins présentes dans les lieux relatifs aux Tables de quartier que leur proportion dans l'agglomération, mais de façon équivalente à celle observée dans les lieux municipaux et paramunicipaux. La présence d'enfants à même les salles dans les rencontres organisées par les Tables de quartier était marquante. Cela peut être expliqué par une culture organisationnelle de participation citoyenne moins formelle, et par la plus forte présence de femmes dans les rencontres des Tables de quartier.

À noter également que les femmes étaient vraiment plus présentes dans les démarches de priorisation collective que lors des soirées d'échange en contexte électoral. Les rencontres en vue de faire une priorisation collective s'inscrivent souvent dans une démarche et demandent une implication plus soutenue dans le temps. Cela vient en partie appuyer l'hypothèse selon laquelle l'implication des femmes est plus soutenue dans le temps et que celle des hommes est plus ponctuelle. Un élément d'explication peut aussi résider dans la perception différente des femmes et des hommes du pouvoir et des lieux où il s'exerce. Comme au municipal, les femmes étaient plus présentes dans les lieux relatifs aux Tables de quartier observés qui utilisaient des outils promotionnels féminisés ou épicènes et qui faisaient la promotion des conditions offertes pour favoriser la participation des citoyen.ne.s. Ces éléments sous-entendent une réflexion sur la mobilisation de tou.te.s les citoyen.ne.s. Les femmes étaient aussi plus présentes dans les lieux qui offraient de la nourriture, probablement puisque cette condition facilite la conciliation travail-vie familiale-engagement. Également, la présence des femmes n'était pas plus élevée selon si un lieu offrait une halte-garderie ou non, mais cette condition semble avoir eu un effet favorable sur la présence de personnes de différents âges.

Pour ce qui est des **prises de parole des citoyennes**, elles étaient globalement représentatives de la proportion de femmes au sein de l'agglomération, mais inférieures à la proportion de femmes présentes **dans les lieux relatifs aux Tables de quartier observés** (lors des déroulements en plénière). Il n'a pas été possible de comptabiliser les prises de parole en sous-ateliers lors des rencontres en vue de faire une priorisation collective. Par contre, tel que vu ci-dessus, le format de ces rencontres attire beaucoup plus de femmes que d'hommes; l'hypothèse selon laquelle les femmes sont plus portées à s'exprimer dans ces circonstances est donc en partie appuyée. Comparativement aux lieux municipaux et paramunicipaux observés, les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles étaient nettement sous-représentées dans les prises de parole en plénière des lieux relatifs aux Tables de quartier. Les personnes en situation de handicap y étaient sous représentées dans les prises de parole à tous les niveaux. Les observations des lieux relatifs aux Tables de quartier ont aussi confirmé une certaine professionnalisation de la participation citoyenne, ce qui fait écho à l'obstacle soulevé par les personnes consultées en entretiens. Peu de lieux observés avaient instauré une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes, et les prises de parole des citoyennes y étaient tout de même inférieures à d'autres lieux observés. L'importance, pour les prises de parole des femmes, de l'inscription préalable aux interventions lors des déroulements en plénière, tel qu'au municipal, a aussi été constatée dans les lieux relatifs aux Tables de quartier.

En somme, plusieurs éléments observés dans les lieux municipaux et paramunicipaux, et relatifs aux Tables de quartier, viennent appuyer que les femmes s'occupent encore généralement davantage des enfants que les hommes. De plus, à l'exception de l'inscription préalable aux prises de parole, les conditions facilitantes et les procédures entourant les prises de parole mises en place au niveau municipal et paramunicipal ainsi qu'au sein des Tables de quartier ont aussi été nommées par les personnes consultées en entretiens.

D'autres éléments sont mis en lumière lorsque nous nous penchons plutôt **sur les enjeux mobilisateurs et l'observation des interactions** qui ressortent de l'ensemble des observations qui ont été effectuées pendant la collecte de données.

Dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, possiblement puisqu'il s'agit de lieux de pouvoir perçus différemment par les femmes et les hommes, les hommes questionnaient beaucoup plus la transparence et l'accès à l'information, mais également la gestion des dépenses publiques. Très peu de femmes observées ont fait de telles interventions. Les hommes ont aussi été plus nombreux à intervenir sur les questions d'habitation, pour revendiquer plus de logements sociaux, dénoncer des situations d'insalubrité et les problématiques liées à l'économie du partage, mais également commenter sur des projets de développement immobilier et les nuisances associées à leur construction. Les femmes étaient généralement moins dans l'utilisation d'un ton revendicateur et accusateur, ce qui peut expliquer pourquoi ces deux enjeux étaient moins présents dans leurs interventions. Ce sont plutôt les questions d'environnement, incluant ce qui est relatif à la faune et la flore, le contrôle et le bien-être des animaux, qui ont été beaucoup plus soulevées par les femmes que les hommes. L'inclusion, qui se réfère à des interventions en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes racisées et/ou issues de l'immigration, des aîné.e.s, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des jeunes, ainsi que des personnes précaires financièrement, ponctuait aussi davantage les interventions faites par les citoyennes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les femmes s'intéressent plus aux questions locales et municipales lorsqu'elles concernent leurs proches, particulièrement les enfants. Nos entretiens ont indiqué que les femmes seraient plus impliquées à certains moments de leur vie : congé de maternité ou parental, transition professionnelle et retraite. Les femmes y sont plus disponibles, mais il faut aussi prendre en compte que certaines préoccupations émergent de ces temps de vie, notamment l'environnement pour les enfants et le sentiment de sécurité (ou d'insécurité) lié au vieillissement.

Plusieurs des observations touchant les interactions, surtout dans les lieux municipaux et paramunicipaux, viennent aussi appuyer ce qui a été dit dans les entretiens quant aux difficultés rencontrées par les femmes en ce qui a trait à la prise de parole et aux enjeux relationnels. Il est possible de penser notamment à l'importance accordée par les femmes au climat des rencontres, élément que les citoyennes consultées en entretiens ont nommé et qui a aussi été constaté à quelques reprises à travers les observations réalisées. Pour remédier à des climats plus tendus ou irrespectueux et ainsi favoriser les prises de parole des femmes, les techniques d'animation sensibles aux rapports de pouvoir sont centrales.

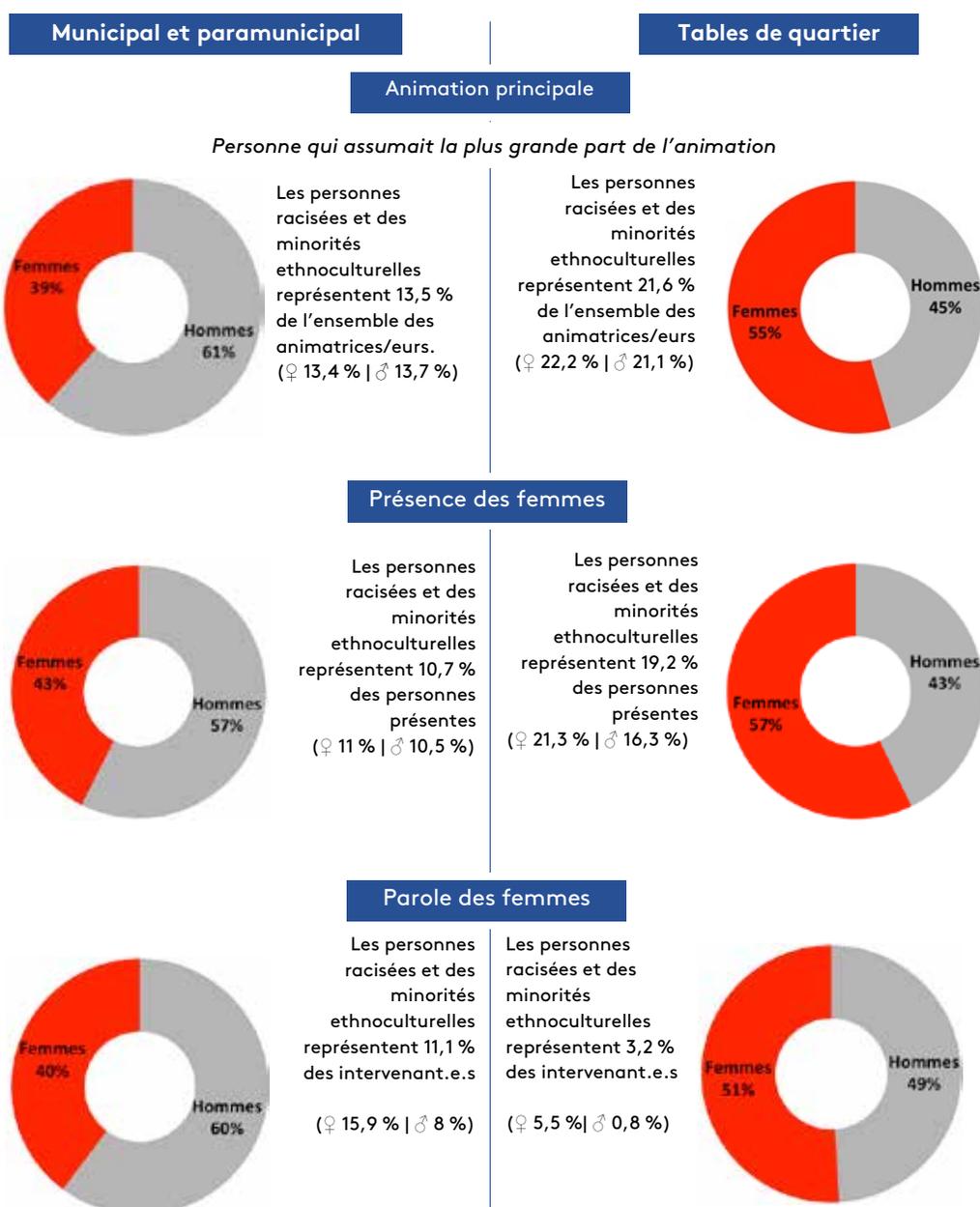
Dans les Tables de quartier, lieux où la perception du pouvoir par les femmes et les hommes semble plus similaire, les cinq principaux enjeux qui ont mobilisé les prises de parole sont les mêmes pour les femmes et les hommes, mais pas selon le même degré d'importance. Il y a aussi moins de différences entre les femmes et les hommes au niveau de l'analyse des interactions. Un autre élément mérite d'être souligné : à quelques reprises, principalement dans les lieux municipaux et paramunicipaux observés, mais aussi dans les lieux relatifs aux Tables de quartier, les personnes racisées et des minorités ethnoculturelles issues de l'immigration ont posé leurs questions au mauvais moment ou à la mauvaise instance, ce qui peut être interprété comme un symptôme d'un accès à l'information inégal. De plus, nous remarquons une forte similitude entre les enjeux qui ont mobilisé les prises de parole des femmes dans l'ensemble des observations de lieux où s'exerce la vie démocratique, et les enjeux qui mobilisaient l'implication des citoyennes consultées en entretiens.

Enfin, **ce qui est dit dans la littérature** quant aux obstacles à la participation citoyenne rencontrés par les femmes et aux pistes d'actions pour favoriser leur participation, coïncide largement avec ce qui a été nommé par les personnes consultées en entretiens. Plusieurs liens peuvent aussi être faits entre les obstacles spécifiques à la participation citoyenne des femmes soulevés par les personnes consultées et les concepts-clés présentés (division sexuelle du travail, socialisation politique, aménagements sensibles au genre et accessibles, et rôle d'empowerment des organisations). Pour ce qui est des défis de la participation citoyenne plus généraux, il faut tout de même noter l'impact particulier de certains d'entre eux sur les femmes, même si ce lien n'a pas nécessairement été explicité par les personnes consultées en entretiens. Il est possible de penser notamment aux effets du manque d'accès à l'information sur les femmes, qui ont généralement davantage besoin de sentir qu'elles connaissent bien l'enjeu avant de s'exprimer sur une question.

À retenir

Observations

PORTRAIT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES LIEUX OBSERVÉS



CONDITIONS FACILITANTES, LIÉES À LA PRÉSENCE DES FEMMES

Observées dans les lieux municipaux et paramunicipaux	Observées dans les lieux relatifs aux Tables de quartier
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur le site de leur organisation. ▪ 6 lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur les médias sociaux. ▪ 3 lieux observés utilisaient des outils promotionnels épiciènes ou féminisés. ▪ 7 lieux observés faisaient la promotion des conditions offertes pour favoriser la participation des citoyen.ne.s. ▪ 7 lieux observés offraient une halte-garderie ou un coin enfant non supervisé. ▪ Tous les lieux observés étaient accessibles aux personnes en fauteuil roulant. ▪ Certains arrondissements étaient mieux desservis par le transport en commun que d'autres, l'accès aux salles de conseils en était donc facilité pour les personnes qui utilisent ce mode de transport. ▪ 6 arrondissements tenaient des conseils d'arrondissement qui se déplaçaient à au moins deux endroits différents sur leur territoire. ▪ 7 lieux observés offraient une traduction en langue des signes québécoise (LSQ) ou un système d'aide à l'audition. ▪ 18 lieux observés offraient une traduction vers une ou l'autre des langues officielles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 88% des lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur le site de leur organisation. ▪ 80% des lieux observés faisaient la promotion de l'évènement sur les médias sociaux. ▪ 68% des lieux observés utilisaient des outils promotionnels épiciènes ou féminisés. ▪ 40% des lieux observés faisaient la promotion des conditions offertes pour favoriser la participation des citoyen.ne.s. ▪ 44% des lieux observés offraient une halte-garderie. ▪ 88% des lieux observés étaient accessibles aux personnes en fauteuil roulant. ▪ 76% des lieux observés offraient de la nourriture. ▪ Deux lieux observés offraient une traduction en langue des signes québécoise (LSQ) ou un système d'aide à l'audition. ▪ 20% des lieux observés offraient une traduction vers une ou l'autre des langues officielles.

CONDITIONS FACILITANTES, LIÉES À LA PRISE DE PAROLE DES FEMMES

Observées dans les lieux municipaux et paramunicipaux	Observées dans les lieux relatifs aux Tables de quartier
<ul style="list-style-type: none">■ Aucun lieu observé n'avait instauré une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes.■ 4 arrondissements permettaient aux familles et/ou aux personnes en situation de handicap de poser leurs questions en priorité.■ 24 lieux nécessitaient une inscription préalable à la prise de parole.■ 2 arrondissements offraient la possibilité aux citoyen.ne.s de poser des questions en ligne.	<ul style="list-style-type: none">■ 2 lieux observés avaient instauré une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes.■ Aucun lieu observé n'accordait de priorité aux prises de parole des familles ou des personnes en situation de handicap.■ 5 lieux nécessitaient une inscription préalable à la prise de parole en plénière.

À retenir

Entretiens

OBSTACLES À LA PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES

- ▶ Les procédures entourant les prises de parole
- ▶ La conciliation complexe du travail, de la vie familiale et de l'implication
- ▶ Les enjeux relationnels
- ▶ La non-représentativité des organisations et la méconnaissance des diverses réalités sociales
- ▶ Les barrières physiques
- ▶ La précarité socio-économique

OBSTACLES À LA PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES (SUITE)

Spécifiques aux milieux municipal et paramunicipal	Spécifiques aux Tables de quartier
<ul style="list-style-type: none"> ■ La lourdeur des institutions et leur caractère formel. ■ Le cynisme et le manque de confiance de certain.e.s envers le politique. ■ Une méconnaissance des responsabilités municipales. ■ Des informations difficiles à trouver et l'utilisation d'un langage spécialisé. ■ La perception d'un manque d'ouverture de certain.e.s élu.e.s, notamment face aux initiatives citoyennes. ■ De courts délais entre les invitations et le moment de la consultation. ■ Les modifications des structures et des pouvoirs donnés aux différentes instances de consultation. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La difficulté de voir les résultats à court terme des démarches de concertation ■ L'ambivalence des organismes face à la présence citoyenne. ■ Le manque de ressources des organismes pour atteindre leur pleine capacité de mobilisation et offrir des conditions facilitantes. ■ L'impact de la qualité et de la nature des relations entre divers organismes au sein des concertations locales sur la mobilisation citoyenne, notamment la mobilisation des femmes et de différents groupes minoritaires au sein de la communauté. ■ La professionnalisation de la participation citoyenne dans les consultations.

PISTES D' ACTIONS

Les pistes d'actions proposées par les personnes consultées pour améliorer la participation citoyenne des femmes :

Le format des rencontres et les procédures de prise de parole

- ▶ Instaurer des mécanismes facilitant la prise de parole des femmes, telle qu'une alternance entre les tours de parole des femmes et des hommes ;
- ▶ Aménager les salles où se déroulent les consultations, les conseils ou les assemblées publiques de façon à les rendre moins intimidantes pour les citoyen.ne.s qui souhaitent participer ;
- ▶ Utiliser des techniques d'animation sensibles aux rapports de pouvoir, afin d'équilibrer le temps de parole accordé aux femmes et aux hommes, et aux personnes qui vivent différentes oppressions ;
- ▶ Adopter un fonctionnement plus flexible lors des conseils d'arrondissement ou municipaux. Par exemple, offrir des espaces de dialogues avec les élu.e.s, sortir des murs de l'Hôtel de Ville ou faire de l'Hôtel de Ville une maison civique ;
- ▶ Former la fonction publique en matière de participation citoyenne, avec une attention particulière à la participation citoyenne de toutes les femmes ;
- ▶ Adopter des formules de consultation en petit groupe, notamment, en créant des safe spaces (ou espaces sécuritaires).

La conciliation du travail, de la vie familiale et de l'implication

- ▶ Offrir un service de garde (adapté à différents groupes d'âge et à différents besoins) et de la nourriture ;
- ▶ Initier les enfants et les jeunes à la participation citoyenne, notamment en offrant des formules de consultation en format familial ;
- ▶ Faciliter ou soutenir le transport des citoyen.ne.s par différents moyens (remboursement des titres, covoiturage, navettes) ;
- ▶ Permettre officiellement l'allaitement ;
- ▶ Annoncer à l'avance dans le matériel promotionnel les conditions facilitantes offertes ;

- ▶ Offrir différents horaires et une flexibilité au niveau des rencontres et de l'engagement demandé ;
- ▶ Prévoir les ressources nécessaires pour offrir les conditions facilitantes.

L'aspect relationnel et le climat

- ▶ Respecter le rythme de chacun.e et s'adapter aux niveaux de connaissances ;
- ▶ Offrir un accueil chaleureux et personnalisé, notamment à l'aide de facilitatrices ou facilitateurs à l'intégration ;
- ▶ Créer des groupes d'échange, au sein des Tables de quartier, composés de citoyennes sur différents sujets d'intérêt qui permettent de mieux faire connaissance et de développer l'entraide entre les femmes.

La préparation et le soutien avant les rencontres

- ▶ S'assurer de la clarté de l'objectif de la rencontre ;
- ▶ Former, développer les compétences et outiller les femmes à la participation citoyenne ;
- ▶ Organiser des rencontres préparatoires d'appropriation des sujets ;
- ▶ Valoriser les expériences personnelles ;
- ▶ Développer le sentiment d'appartenance et soutenir la créativité des citoyennes.

Le partenariat entre les élu.e.s et fonctionnaires, les Tables de quartier et les organismes du milieu, notamment les groupes de femmes et les organismes ayant une mission spécifique auprès de populations vivant différentes oppressions

- ▶ Créer des comités de citoyen.ne.s selon les intérêts et les enjeux prioritaires et démontrer la spécificité de l'apport de la participation des femmes dans ces démarches ;
- ▶ S'inspirer des pratiques des groupes de femmes et des organismes ayant une mission spécifique auprès de populations vivant différentes oppressions, et ainsi mobiliser une plus grande participation des femmes et de ces populations aux différentes démarches.

La représentativité des instances et la présence de modèles positifs

- ▶ Adapter les structures à la participation des femmes ;
- ▶ Mettre en place des mesures officielles favorisant la présence des femmes et des personnes issues de la diversité.

La proximité, l'accessibilité et la sécurité des lieux de rencontres

- ▶ Aller à la rencontre des citoyen.ne.s en se déplaçant sur le territoire et avoir recourt à des unités mobiles de consultation ;
- ▶ Choisir des lieux de rencontres accessibles, tant pour les personnes à mobilité réduite qu'en transport en commun et qu'une préoccupation soit portée pour que l'environnement extérieur de ceux-ci soit sécuritaire ;
- ▶ Explorer les possibilités au niveau de la participation Web.

Conclusion

Avec ce rapport d'évaluation des besoins et ce portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal, il est possible de constater qu'il existe des obstacles systémiques empêchant la pleine participation des femmes au sein des instances de vie démocratique montréalaises. Le travail de collecte de données a notamment confirmé que la question de la participation citoyenne des femmes n'avait pas été abordée dans des écrits depuis plusieurs années au niveau municipal, et n'avait jamais fait l'objet d'actions ciblées dans les Tables de quartier. Au delà des résultats attendus, le projet MTElles suscite des prises de conscience des milieux consultés pendant la collecte de données, autour de l'enjeu de la participation citoyenne des femmes à la vie démocratique montréalaise. Un fort intérêt des milieux municipaux et paramunicipaux, ainsi que des Tables de quartier est ressenti.

Un travail collectif peut maintenant être amorcé afin de développer des stratégies assurant une participation égalitaire et inclusive au sein des instances démocratiques de Montréal. Plusieurs pistes d'actions sont soulevées dans le présent rapport. Elles peuvent être intégrées à différents milieux, s'adapter aux besoins des organismes qui souhaitent les mettre en pratique à plus petite ou plus grande échelle. La base de toute intervention est d'avoir des données sexospécifiques, ce qui peut donc être le point de départ de plusieurs milieux.

Ce rapport orientera le travail du comité directeur du projet pour la suite de la démarche, notamment pour l'élaboration du plan d'action qui guidera la mise en place de projets d'expérimentation. Les actions à venir à court et moyen terme viseront aussi la mobilisation des réseaux partenaires autour des résultats de ce rapport et des recommandations issues du forum d'échange tenu en mai 2018. L'analyse comparative entre les sexes, inspirée de l'analyse comparative entre les sexes d'une perspective intersectionnelle (ACS+), continuera d'aiguiller les actions à venir dans le projet MTElles afin de favoriser la participation citoyenne de toutes les femmes.

Bibliographie

Angers, M. (2003). L'éducation selon notre sexe : L'étude du contenu sexué de la socialisation. Dans M. Angers (dir.), *Se connaître autrement grâce à la sociologie : une initiation aux rapports individu et société* (p. 85-103). Montréal : Éditions Saint-Martin.

Bherer, L., Collin, J. P., Breux, S., Dubuc-Dumas, É., Gauthier, È., et Dubé, A. (2008). *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances démocratiques municipales*. Institut national de la recherche scientifique, Centre-Urbanisation Culture Société.

Bouchard, M. et Gagnon, M. (1998). *L'habilitation (empowerment) dans les organisations coopératives : cinq cas de gestion de coopératives d'habitation* (Rapport n° 1298-099). Montréal, Québec : Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal.

Brais, N. et Frohn, W. (2002). État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas. *Lien social et Politiques*, (47), 55-66. doi:10.7202/000342ar

Condition féminine Canada (CFC). (2017a). Projets financés. Repéré à : <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/projects-projets/index-fr.html>

Condition féminine Canada (CFC). (2017b). Qu'est-ce que l'ACS+?. Repéré à : <http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-ac/s/index-fr.html>

Conseil des Montréalaises (2006). *Guide pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne*. Repéré à : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/PES_Publications_FR/Publications/CMguidedecl_fr.pdf

Conseil du statut de la femme (CSF). (2000). *Les femmes et le développement local et régional : au cœur des décisions*. Repéré à : <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/au-coeur-des-decisions-les-femmes-et-le-developpement-local-et-regional.pdf>

Conseil du statut de la femme (CSF). (2015). Portrait statistique – Égalité femmes-hommes : Montréal. Repéré à:

https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_statistique_egalite_femmes_hommes_montreal_2015.pdf

Conseil du statut de la femme (CSF). (2017). La place des femmes en politique au Québec : Consultation de la Commission des relations avec les citoyens. Repéré à:

https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire_femmes_politique_quebec_web.pdf

Coutras, J. (1996). Crise urbaine et espaces sexués. Paris : Armand Colin.

Di Méo, G. (2012). Éléments de réflexion pour une géographie sociale du genre : le cas des femmes dans la ville. *L'Information géographique*, vol. 76, (2), 72-94.

Élues locales. (2015). Livre Blanc – Nos communes en 2030 : 20 propositions pour des villes durables et bienveillantes. Repéré à:

<https://www.elueslocales.fr/wp-content/uploads/Livre-blanc-Edition-2016-v2.pdf>

Fédération canadienne des municipalités (FCM). (2004). Accroître la participation des femmes à la prise de décisions municipales – Stratégies pour des collectivités canadiennes plus inclusives (Publication n°1047F).

Fraisse, G. (1997). La démocratie exclusive : un paradigme français. *Pouvoirs*, 5-16.

Harper, E. et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes : Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 15-27.

Heinen, J., et Lieber, M. (2004). Genre et gestion locale du changement dans sept pays de l'Union européenne. Rapport à la Commission européenne, Bruxelles.

Latendresse, A. (2007). La ville, un espace investi par les femmes et les groupes de femmes?. Communication présentée dans le cadre du 4e Congrès de recherches féministes de la francophonie plurielle, Montréal, Remue-ménage.

Le Bossé, Y. (2003). De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.

Lessard, M. et Zaccour, S. (2017a). Dictionnaire critique du sexisme linguistique. Éditions Somme Toute.

Lessard, M. et Zaccour, S. (2017b). Grammaire non sexiste de la langue française : le masculin ne l'emporte plus !. M Éditeur.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2008). S'approprier la ville – Les cahiers de l'OCPM : Consultation publique et aménagement du territoire à Montréal. Repéré à :

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/publications/fr/consultation_publique_et_aménagement_du_territoire_a_montreal-fr.pdf

Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2018). Repéré à : <http://ocpm.qc.ca/fr/a-propos>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2002). Des citoyens partenaires : information, consultation et participation à la formulation des politiques publiques. Paris.

Organisation des Nations unies (ONU) Femmes. (s.d.). Les femmes et les Objectifs de développement durable. Repéré à :

<http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs>

Relais-femmes. (s.d.). La relation des femmes avec le pouvoir. Repéré à :

http://www.mauriciennes.ca/telecharger/formation_relation_femmes_pouvoir.pdf

Ruault, K. (2017). Les rapports sociaux de sexe dans l'action sociale opposée au néolibéralisme (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal).

Repéré à :

<https://archipel.uqam.ca/10424/1/M15030.pdf>

Secrétariat à la condition féminine (SCF). (2017). Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021. Repéré à :

http://scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Strategie_Egalite/strategie-egalite-2021.pdf

Ville de Montréal. (2001). Guide d'aménagement : pour un environnement urbain sécuritaire. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/Guide_amenagement_environnement_urbain_securitaire.pdf

Ville de Montréal. (2003). Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CHARTE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DEVELOPPEMENT_DURABLE_2003.PDF

Ville de Montréal. (2004). Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion. Repéré à:

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CHARTE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/D%C9CLARATION%20DIVERSIT%C9%20ET%20INCLUSION%20\(2004\).PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CHARTE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/D%C9CLARATION%20DIVERSIT%C9%20ET%20INCLUSION%20(2004).PDF)

Ville de Montréal. (2014a). L'annuaire statistique de l'agglomération de Montréal. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE_2011_RECENSEMENT%20ET%20ENM.PDF

Ville de Montréal. (2014b). L'annuaire statistique différencié selon les sexes - Les femmes de l'agglomération de Montréal. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE%20FEMMES_2011_2.PDF

Ville de Montréal. (2014 c). L'annuaire statistique différencié selon les sexes - Les hommes de l'agglomération de Montréal. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE%20HOMMES_2011_2.PDF

Ville de Montréal. (2015). Plan d'action 2015-2018 pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal. Repéré à:

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/Plan_action_egalite_2015_2018.pdf

Ville de Montréal. (2016). Charte montréalaise des droits et responsabilités. Montréal : Ville de Montréal.

Ville de Montréal. (2017a). Portrait des 103 élu·es et élu·es de la Ville de Montréal. Communiqué, Montréal. Repéré à:

https://election-montreal.qc.ca/userfiles/file/ElectionGenerale2017/fr/communiques/communique_20171107.pdf

Ville de Montréal. (2017b). Politique de développement social. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/politique_de_developpement_social_lr.pdf

Ville de Montréal. (2018). Profil sociodémographique – Recensement 2016 : Agglomération de Montréal. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_AGGLOM%C9RATION%202016.PDF

Ville de Montréal. (s.d.-a). Conseil des Montréalaises – Mission et rôle. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6597,57363586&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. (s.d.-b). Incapacités. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885769&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. (s.d.-c). Politique de consultation et de participation publiques de la Ville de Montréal. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/consultation_participation_fr.pdf

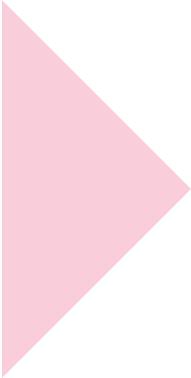
Ville de Montréal. (s.d.-d). Présidence du conseil. Repéré à:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,142137262&_dad=portal&_schema=PORTAL

Women in Cities International. (2010). Learning From Women To Create Gender Inclusive Cities : Baseline Findings From The Gender Inclusive Cities Programme. Repéré à:

http://femmesetvilles.org/wp-content/uploads/2016/05/gicp_baseline_compress.pdf

Y des femmes de Montréal. (2004). Accroître la participation des femmes aux processus municipaux de consultation. Montréal.



Annexe 1

OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES



Date :

Lieu :

Annexe 1A - Grille d'observation¹⁶

<p>1. Contexte</p> <p><i>Pourquoi une telle démarche consultative ? Par qui a-t-elle été commandée et quelle en est la finalité ? Enfin, y a-t-il des groupes sociaux ou un type d'acteurs/trices spécifiques visés ? Si oui, quels sont-ils et pourquoi ce groupe en question ?</i></p>	
<p>2. Démarche</p> <p><i>Quels sont les étapes et l'échéancier de la démarche ? Quels sont les objectifs poursuivis par la démarche ?</i></p>	
<p>3. Règles, procédures et animation</p> <p><i>Quelles ont été les règles et les procédures de cette démarche ? Ont-elles été énoncées clairement aux participant.e.s ? Ex. Tour de parole F/H. Qui est responsable de l'animation (F ou H) ? Commenter le style d'animation.</i></p>	

¹⁶ Inspirée du modèle proposé par Anne Latendresse dans le cadre du cours *Approches participatives en planification territoriale et développement local* (2017), Département de géographie, UQAM.

<p>4. Conditions</p> <p>Quelles conditions ont été mises en œuvre pour faciliter la participation ? Étaient-elles appropriées pour le public cible ? Cette démarche a-t-elle été inclusive selon vous ? Ex. Horaire, lieu, accessibilité, halte-garderie, langage accessible des animateurs/trices, remboursement de titres de transport, collations...</p>	
<p>5. Outils promotionnels</p> <p>Quels ont été les outils promotionnels pour annoncer la démarche auprès du public ? Sont-ils féminisés ? Quels ont été les principaux moyens utilisés pour rejoindre, mobiliser et informer les citoyen.ne.s ? Quels ont été les principaux outils de communication utilisés pendant le déroulement de la consultation et après ?</p>	
<p>6. Personnes présentes</p> <p>Combien de groupes ou de personnes ont pris part à la séance ? Si possible, spécifier combien de femmes et d'hommes sont présent.e.s. Noter la présence de minorités (personnes en situation de handicap, personnes racisées...).</p>	

7. Contenu des prises de parole	Femmes	Hommes
<p><i>Est-ce qu'il y a des préoccupations ou des sujets spécifiques qui sont davantage abordés par les femmes et par les hommes, et autres traits distinctifs des participant.e.s.</i></p>		
<p>8. Interactions <i>Est-ce qu'il y a des différences palpables dans la façon de se présenter, de prendre la parole, au niveau de l'aisance dans les interactions selon le sexe, l'origine et le niveau de vie (si nommé) ? Combien de femmes et d'hommes ont pris la parole ? Calcul du temps de parole si possible.</i></p>	Femmes	Hommes
<p>9. Commentaires <i>Commenter la qualité de la démarche, des moyens adoptés par l'instigateur de la rencontre pour favoriser la participation des femmes. Nommer les points forts et les limites d'un tel dispositif participatif à l'égard de la participation des femmes.</i></p>		

Annexe 1B – Canevas d’entretien – *Focus group* auprès des femmes

1. Formulaire de consentement et questionnaire sociodémographique

2. Tour de table et présentations

- ✓ *Pouvez-vous nous dire votre nom et dans quel quartier vous résidez ?*
- ✓ *Êtes-vous impliquées dans votre milieu ?*
- ✓ *Ex. voisinage, quartier via organisme communautaire ou arrondissement, ville ou toute autre implication.*

3. Pour celles qui ont dit être impliquées : quel a été l’élément déclencheur de votre implication ? Est-ce qu’elle a évolué au cours des années ?

4. Pour toutes : pour quelles raisons n’êtes-vous pas impliquées, ou quels obstacles ont pu freiner votre participation dans le passé ?

- ✓ *Pensez-vous que les femmes et les hommes rencontrent les mêmes obstacles ?*

5. Est-ce que certains organismes ou instances municipales que vous connaissez ont mis en place des conditions et procédures qui facilitent votre participation ?

- ✓ *Quelles sont-elles ?*
- ✓ *Avez-vous l’impression qu’elles ont davantage d’effets positifs sur la participation des femmes ou des hommes ?*

6. Quels enjeux vous intéressent et vous mobilisent davantage ?

- ✓ *Pour quelles raisons ?*

7. Autre

- ✓ *Est-ce qu’il y a des éléments qui n’ont pas été abordés en lien avec la participation des femmes aux instances démocratiques et au développement des communautés dont vous aimeriez nous faire part ?*

8. Évaluation de la rencontre

Annexe 1C – Canevas d’entretien – *Focus group* ou entretiens auprès d’élue.s de la Ville de Montréal ou des villes liées

1. Formulaire de consentement

2. Tour de table et présentations

- ✓ *Pouvez-vous nous dire votre nom, parler un peu de votre poste/rôle d’élue et de vos responsabilités particulières ?*

3. Personnel politique et administratif

- ✓ *Composition et rôles occupés par des femmes au sein de votre équipe.*

4. Y a-t-il des instances de la ville/des arrondissements qui ont eu une réflexion sur la question de la participation citoyenne et de l’inclusion ?

5. À partir de la réflexion, quels obstacles à la participation des femmes dans toutes leurs diversités ont été identifiés ?

6. Quelles conditions ont été mises en place pour favoriser la participation des citoyen.ne.s, et des personnes vivant différentes oppressions ?

- ✓ *Participation autant pour que les femmes se déplacent et assistent aux séances, que pour que les femmes prennent leur place dans les conversations.*
- ✓ *Bonnes pratiques souhaitées pour favoriser la participation citoyenne, et en particulier, la participation des femmes.*

7. Observez-vous des différences entre les femmes et les hommes qui participent aux démarches participatives ?

- ✓ *Au niveau de la prise de parole, de l’aisance dans les interactions, de la préparation, des préoccupations ?*
- ✓ *Quels contextes et/ou sujets semblent attirer plus de femmes ou plus d’hommes ?*

8. Pouvez-vous décrire vos relations avec les groupes de femmes et les Tables de quartier ?

- ✓ *Préciser leur niveau d’implication dans les démarches.*

9. Autre

- ✓ *Y a-t-il des éléments qui n’ont pas été abordés en lien avec la participation citoyenne des femmes aux instances démocratiques et au développement des communautés dont vous aimeriez nous faire part ?*
- ✓ *Croyez-vous qu’il y a un besoin de formation sur le sujet de la mobilisation et de la pleine participation des femmes et des personnes vivant différentes oppressions ?*

10. Évaluation de la rencontre

Annexe 1D – Canevas d’entretien – *Focus group* auprès des agent.e.s des Tables de quartier

1. Formulaire de consentement

2. Tour de table et présentations

- ✓ *Pouvez-vous nous dire votre nom, parler un peu de l'organisme pour lequel vous travaillez et décrire vos fonctions ?*
- ✓ *Dans quels contextes organisez-vous des démarches participatives qui mobilisent les citoyen.ne.s ?*

3. Votre organisme a-t-il eu une réflexion sur la question de la participation ? Plus précisément, sur les obstacles à la participation ?

- ✓ *Si oui, pouvez-vous partager avec nous ceux que vous avez identifiés ?*
- ✓ *Sont-ils différents relativement au sexe, à l'origine ethnoculturelle, aux capacités physiques... ?*

4. Observez-vous des différences entre les femmes et les hommes qui participent aux démarches participatives ?

- ✓ *Au niveau de la prise de parole, de l'aisance dans les interactions, de la préparation, des préoccupations ?*
- ✓ *Quels contextes et/ou sujets semblent attirer plus de femmes ou plus d'hommes ?*

5. Quelles stratégies ou conditions sont mises en œuvre par votre organisme pour favoriser la participation des femmes et/ou des personnes marginalisées ?

- ✓ *Sinon, connaissez-vous des bonnes pratiques que vous aimeriez mettre en place pour atténuer ces obstacles ?*

6. Pouvez-vous nous parler des relations que votre organisme entretient avec les instances municipales et les groupes de femmes/communautaires sur le territoire ?

- ✓ *Quel est leur niveau d'implication dans vos démarches ? (Diffusion de l'information, participation, soutien à la mobilisation des participant.e.s, collaboration, offre des ressources...)*

7. Autre

- ✓ *Y a-t-il des éléments qui n'ont pas été abordés en lien avec la participation des femmes aux instances démocratiques et au développement des communautés dont vous aimeriez nous faire part ?*
- ✓ *Croyez-vous qu'il y a un besoin de formation sur le sujet de la mobilisation et de la pleine participation des femmes et des personnes marginalisées ?*

8. Évaluation de la rencontre

Annexe 1E – Canevas d’entretien – Focus group auprès des directions/coordinations de Tables de quartier

1. Formulaire de consentement

2. Tour de table et présentations

- ✓ *Pouvez-vous nous dire votre nom, nommez l’organisme pour lequel vous travaillez et décrire vos fonctions en lien à la participation citoyenne ?*
- ✓ *Dans quels contextes organisez-vous des démarches participatives qui mobilisent les citoyen.ne.s ?*
- ✓ *Soutien offert à l’équipe en termes de mobilisation, et ouverture à mettre en place de bonnes pratiques*

3. Votre organisme a-t-il eu une réflexion sur l’inclusion et sur la question de la participation ? Plus précisément, sur les obstacles à la participation ?

- ✓ *Si oui, pouvez-vous partager avec nous ceux que vous avez identifiés ?*
- ✓ *Sont-ils différents relativement au sexe, à l’origine ethnoculturelle, aux capacités physiques... ?*

4. Observez-vous des différences entre les femmes et les hommes qui participent aux démarches participatives ?

- ✓ *Quels contextes et/ou sujets semblent attirer plus de femmes ou plus d’hommes ?*
- ✓ *Au niveau de la prise de parole, de l’aisance dans les interactions, de la préparation, des préoccupations ?*

5. Quelles stratégies ou conditions sont mises en œuvre par votre organisme pour favoriser la participation des femmes et/ou des personnes marginalisées ?

- ✓ *Sinon, connaissez-vous des bonnes pratiques que vous aimeriez mettre en place pour atténuer ces obstacles ?*

6. Pouvez-vous nous parler des relations que votre organisme entretient avec les instances municipales et les groupes de femmes/communautaires sur le territoire ?

- ✓ *Quel est leur niveau d’implication dans vos démarches ? (Diffusion de l’information, participation, soutien à la mobilisation des participant.e.s, collaboration, offre des ressources...)*

7. Autre

- ✓ *Processus de sélection et processus disciplinaires (ex. en cas de propos inadéquats)*
- ✓ *Y a-t-il des éléments qui n’ont pas été abordés en lien avec la participation des femmes aux instances démocratiques et au développement des communautés dont vous aimeriez nous faire part ?*
- ✓ *Croyez-vous qu’il y a un besoin de formation sur le sujet de la mobilisation et de la pleine participation des femmes et des personnes marginalisées ?*

8. Évaluation de la rencontre

Annexe 1F – Canevas d’entretien – Focus group auprès des firmes d’accompagnement de démarches collectives

1. Formulaire de consentement

2. Tour de table et présentations

- ✓ *Pouvez-vous nous dire votre nom, parler un peu de l’organisme pour lequel vous travaillez et décrire vos fonctions ?*
- ✓ *Dans quels contextes accompagnez-vous des démarches participatives qui mobilisent les citoyen.ne.s ? (types d’accompagnement, types d’organisation)*

3. Votre organisme a-t-il eu une réflexion sur la question de la participation ? Plus précisément, sur les obstacles à la participation ? (Se concentrer sur la participation citoyenne aux démarches collectives et instances décisionnelles)

- ✓ *Si oui, pouvez-vous partager avec nous ceux que vous avez identifiés ?*
- ✓ *Sont-ils différents relativement au sexe, à l’origine ethnoculturelle, aux capacités physiques... ?*
- ✓ *Est-ce que vous abordez cette réflexion lors de vos accompagnements ?*
- ✓ *Est-ce que vous utilisez l’ACS+ dans vos accompagnements ? (À quel moment l’utilisez-vous ? Vous sentez-vous en mesure de l’appliquer ?)*

4. Observez-vous des différences entre les femmes et les hommes qui participent aux démarches participatives ?

- ✓ *Au niveau de la prise de parole, de l’aisance dans les interactions, de la préparation, des préoccupations ?*
- ✓ *Quels contextes et/ou sujets semblent attirer plus de femmes ou plus d’hommes ?*

5. Proposez-vous des stratégies ou conditions à mettre en œuvre par les organisations pour favoriser la participation des femmes et/ou des personnes marginalisées ?

- ✓ *Sinon, connaissez-vous des bonnes pratiques que vous aimeriez mettre en place pour atténuer ces obstacles ?*

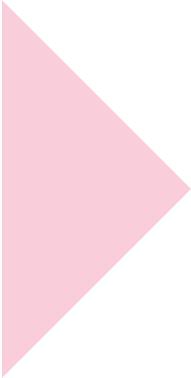
6. Liens

- ✓ *Lors de vos accompagnements, sentez-vous que les expertises et ressources disponibles dans les différents réseaux (municipal, Tables de quartier, communautaire, groupes de femmes) sont d’une part, interpellées par les milieux que vous accompagnez, et d’autre part, mises à contribution par ceux-ci ?*
- ✓ *Dans notre projet, nous aurons à mettre en place des projets d’expérimentation de bonnes pratiques en vue de favoriser la participation des femmes à la vie démocratique montréalaise. Dans vos expériences d’accompagnement, est-ce qu’il y a des quartiers ou des arrondissements à Montréal où vous avez senti que la collaboration entre les réseaux était bien établie et qui pourrait faciliter une telle implantation ?*

7. Autre

- ✓ *Y a-t-il des éléments qui n'ont pas été abordés en lien avec la participation des femmes aux instances démocratiques et au développement des communautés dont vous aimeriez nous faire part ?*
- ✓ *Croyez-vous qu'il y a un besoin de formation sur le sujet de la mobilisation et de la pleine participation des femmes et des personnes marginalisées ? (Milieu municipal, institutionnel, communautaire)*

8. Évaluation de la rencontre



Annexe 2

LISTE DES LIEUX OBSERVÉS

Lieux observés : municipaux, OCPM et STM

Lieux observés	Contexte	Date
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Assemblée de consultation sur les règlements d'urbanisme	4.07.2017
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie	Conseils d'arrondissement extraordinaire et régulier	7.08.2017
Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Conseil d'arrondissement	14.08.2017
Ville de Montréal	Conseil municipal	21.08.2017
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	Assemblée publique de consultation sur les modifications réglementaires	29.08.2017
Arrondissement de Saint-Léonard	Conseil d'arrondissement	5.09.2017
Arrondissement du Sud-Ouest	Assemblée de consultation sur le Plan d'intervention spécifique de Pointe-Saint-Charles Nord	6.09.2017
Arrondissement de Montréal-Nord	Conseil d'arrondissement	11.09.2017
Arrondissement de Ville-Marie	Conseil d'arrondissement	12.09.2017
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)	Séance d'information sur les modifications réglementaires au Faubourg Contrecoeur	13.09.2017
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	Conseil d'arrondissement	2.10.2017
Arrondissement du Sud-Ouest	Conseil d'arrondissement	3.10.2017
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Conseil d'arrondissement	3.10.2017
Arrondissement de Verdun	Conseil d'arrondissement	3.10.2017
Société de transport de Montréal (STM)	Conseil d'administration (via webdiffusion)	8.10.2017
Arrondissement de Lachine	Conseil d'arrondissement (via Webdiffusion)	20.11.2017
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Conseil d'arrondissement (via Webdiffusion)	21.11.2017
Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Conseil d'arrondissement	22.11.2017
Arrondissement de Ville-Marie	Conseil d'arrondissement	22.11.2017
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	Conseil d'arrondissement	29.11.2017
Arrondissement de Lachine	Conseil d'arrondissement	4.12.2017
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Conseil d'arrondissement	5.12.2017
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Conseil d'arrondissement	5.12.2017
Société de transport de Montréal (STM)	Conseil d'administration (via webdiffusion)	6.12.2017
Ville de Montréal	Conseil municipal	11.12.2017
Ville de Dorval	Conseil municipal	11.12.2017
Arrondissement d'Achues-Cartierville	Conseil d'arrondissement	12.12.2017
Arrondissement d'Outremont	Conseil d'arrondissement	18.12.2017
Ville de Montréal-Est	Conseil municipal	20.12.2017
Arrondissement de Saint-Laurent	Conseil d'arrondissement	9.01.2018
Arrondissement de LaSalle	Conseil d'arrondissement	15.01.2018
Ville de Beaconsfield	Conseil municipal	29.01.2018
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Conseil d'arrondissement	5.02.2018
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue	Conseil municipal	12.02.2018
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Conseil d'arrondissement	12.02.2018
Ville de Dollard-Des-Ormeaux	Conseil municipal	13.02.2018
Ville de Montréal	Rencontre d'échange sur le Plan d'action MADA (Municipalité amie des aîné.e.s)	27.02.2018
Agglomération de Montréal	Commission permanente sur la sécurité publique	27.02.2018
Arrondissement d'Anjou	Conseil d'arrondissement	6.03.2018
Ville de Baie-d'Urfé	Conseil municipal	13.03.2018

Lieux observés : Tables des quartiers

Lieux observés	Contexte	Date
Solidarité Ahuntsic	Assemblée publique sur le site Louvain	6.09.2017
Concertation Anjou	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	11.10.2017
CDC Action solidarité Grand Plateau et Comité logement	Assemblée publique sur l'avenir d'un bâtiment	12.10.2017
Table Inter-action du quartier Peter McGill	Forum sur l'aménagement urbain	14.10.2017
CDC Action Gardien (Pointe-Saint-Charles)	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	17.10.2017
CDC Rosemont	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	17.10.2017
CDC de la Pointe / Pointe-aux-Trembles	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	18.10.2017
Concertation Ville-Émard-Côte-St-Paul	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	18.10.2017
Vivre Saint-Michel en Santé	Forum citoyen de Saint-Michel sur la carrière Francon	21.10.2017
CDC Solidarités Villeray	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	23.10.2017
CDC Rosemont	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	23.10.2017
Concertation en développement social de Verdun	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	24.10.2017
CDC Centre-Sud	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	25.10.2017
CDC de Rivière-des-Prairies	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	25.10.2017
Vivre Saint-Michel en Santé	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	26.10.2017
CDC Action solidarité Grand Plateau	Rencontre d'échanges avec les candidat.e.s aux élections municipales	1.11.2017
Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent	Forum des parents sur le projet d'école de quartier	7.11.2017
CDC Rosemont	Démarche Décider Rosemont Ensemble	9.11.2017
Concertation Saint-Léonard	Assemblée régulière des membres	14.11.2017
CDC Solidarités Villeray	4e Rendez-vous interculturel de Villeray	17.11.2017
Ouest de l'île de Montréal (Nord et Sud)	Évènement sur la sécurité alimentaire	24.11.2017
Table de quartier de Parc Extension	3e Grand Rdv - Vers une Table de quartier dans Parc Extension	25.11.2017
CDC Solidarités Villeray	Assemblée générale Villeray dans l'Est	25.11.2017
Concertation Saint-Léonard	Dîner d'échange sur la situation des personnes réfugiées	4.12.2017
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Rencontre des résident.e.s	7.02.2018

